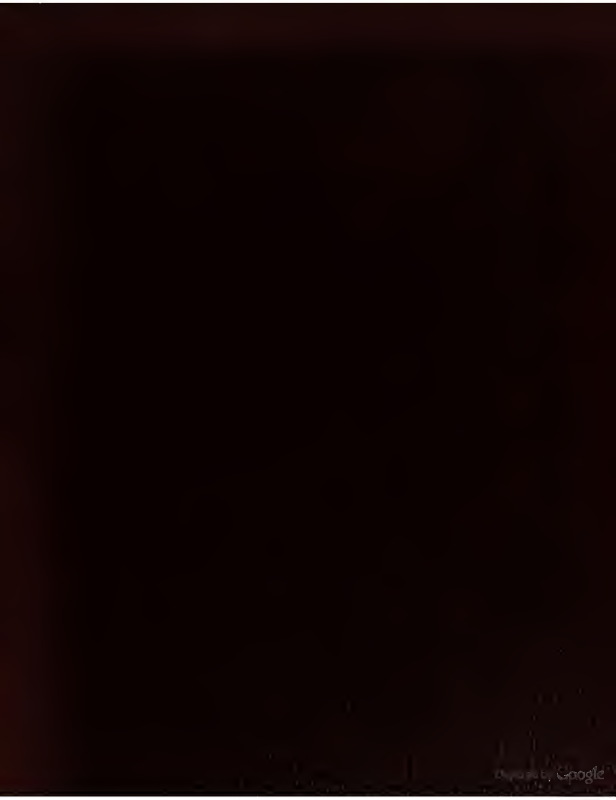
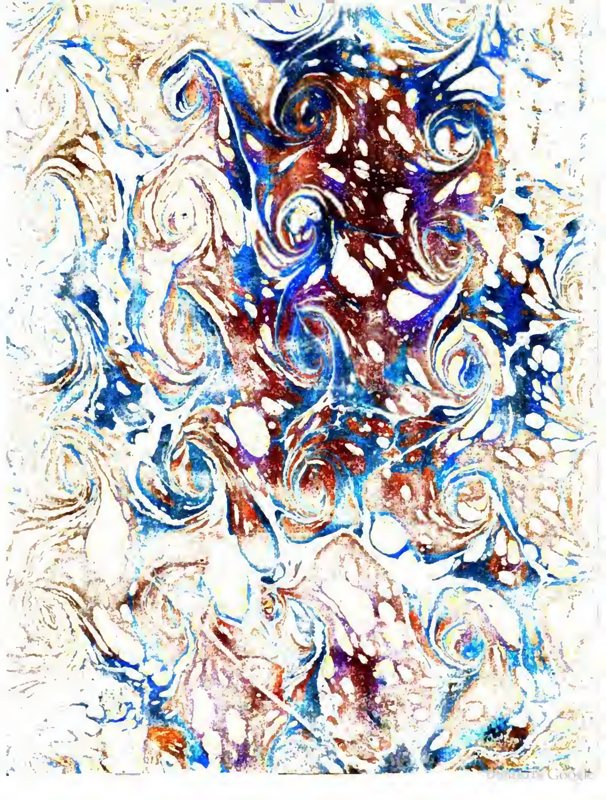






FESTE D'ATHENES,

REPRESENTÉE SUR UNE CORNALINE ANTIQUE.

DU CABINET DU ROY.

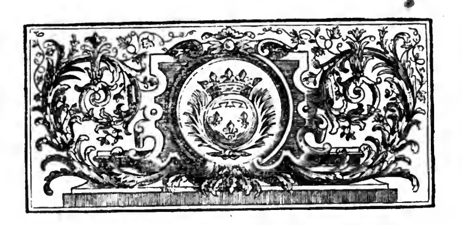




A PARIS,
Chez PIERRE COT, Imprimeur-Libraire de l'Académie Royale des Inscriptions & Medailles, ruë du Foin, à la Minerve.

MDCCXII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.



A SON ALTESSE ROYALE MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLEANS.


ONSEIGNEUR,

La protection des Lettres a toûjours esté glorieuse aux plus grands Princes.

Elle eſt au moins la preuve d'une nobleſſe d'ame & d'une certaine diſpoſition à preſque toutes les vertus. Ainſy la gloire acquiſe par cette voye eſt d'autant plus veritable qu'elle n'a aucune cauſe étrangere, & qu'elle n'eſt point l'effet de ce hazard qui la procure à la pluſpart des evenemens.

Mais, MONSEIGNEUR, *quelle gloire ne revient pas aux Lettres mêmes, d'avoir un Prince comme Voſtre Alteſſe Royale qui les cultive. Je la reſſens en mon particulier cette gloire, & je l'enviſage avec tant de joye, que je ne puis m'empêcher de la publier; Ce n'eſt pas qu'elle ait beſoin de mon organe pour ſe repandre ou pour eſtre connuë: Non,* MONSEIGNEUR, *je ne le ſçay que trop, c'eſt mon dévoüment à voſtre Maiſon, & à tout ce qui touche une des plus illuſtres Princeſſes du*

monde, qui me fait exprimer de la ſorte.

Qui ne ſçaite n effet que V. A. R. a non-ſeulement penetré dans ce qu'il y a de plus utile, & de plus curieux dans les ſciences qui ſont l'ornement des Lettres, mais qu'elle n'ignore rien des Arts qui ſont le partage de la politique. Toute la France eſt témoin de ſes progrès dans les premieres, & toute l'Europe ne l'eſt-elle pas de ſes ſuccès dans les derniers.

Ce ne fut pas auſſy, MONSEIGNEUR, *avec moins de talens que vous paruſtes dans le champ de Mars. Si vos études nous donnerent de l'admiration; quel étonnement ne nous cauſerent pas vos premiers exploits? & put-on voir ſans effroy même la bravoure, & l'intrepidité dont V. A. R. donna des preuves ſi ſurprenantes dans les campagnes de Leuſe, & de Stinquerk?*

Cependant, MONSEIGNEUR, *étoit-ce dans ces occasions un mouvement aveugle qui vous animoit? La fureur plutost qu'un autre sentiment vous faisoit-elle mepriser la mort qui volloit, pour ainsy dire, de tous costez? Aprés deux blessures que receut V. A. R. à Stinquerk, on reconnut aisément ce qui l'inspiroit. Moins occupée du soin de ses playes que de courir à de nouveaux dangers, quel nom donner à ce courage dans un Prince de son rang? peut-on en meconnoistre la cause? la gloire du Roy, & le bien de l'Etat ne guidoient-ils pas ses démarches?*

Quel enchainement ainsy d'actions éclatantes, MONSEIGNEUR, *ces motifs si legitimes ne produisirent-ils pas dans la suite? Enveloppé à Nervinde par un gros d'Ennemis, de quels prodiges de valeur ne leur donnâtes-vous pas*

des marques? Ne vous vit-on pas les percer, vous en dégager, & les vaincre l'epée à la main avec trois des vostres seulement?

Vous ne démantites jamais ces premices heroïques par tout où la Guerre vous conduisit. Vous parustes toûjours le même Heros dans la Flandre, ou dans le Brabant, & vous comptâtes pour rien en Italie, d'y prodiguer sans menagement le plus beau, & le plus auguste sang du monde.

Au reste que ne pensera-t-on pas à l'avenir de vos derniers faits d'armes en Espagne; de ces campagnes fameuses de Lerida, & de Tortose; De ces campagnes signalées, entre-autres exploits, de la prise de Villes celebres par leur invincible resistance au plus grand guerrier du siecle passé? Mais MONSEIGNEUR, *où le recit qu'il fau-*

droit en faire me meneroit-il? Oublira-t on jamais l'honneur qu'en reçoit la France par la gloire d'un de ses Princes, & les avantages que l'Espagne en receüille par la conqueste de deux Provinces importantes.

Je laisse donc aux guerriers des deux Nations qui en profitent à publier, les uns votre conduite, & votre presence d'esprit à tout: les autres votre prevoyance, & vos ressources pour les evenemens même imprevoyables; ceux-cy votre vigilance, & votre promptitude à prendre un party seur, ceux-là votre intrepide fermeté dans les occasions les plus meurtrieres; Quelques-uns votre activité égale dans l'action, & dans le commandement: Quelques-autres votre moderation, & votre humanité: La plusspart votre generosité sans bornes: Tous enfin vos talens heroïques pour

ordonner, & pour combattre.

A mon égard MONSEIGNEUR, *un heroïsme singulier, & tant vanté dans quelques fameux Grecs, & Romains, ne me charme pas moins que tout ce qu'on remarque en V. A. R. d'illustres qualitez. C'est de la voir alternativement revenir des tumultes du champ de Mars avec une moisson de lauriers, aux travaux paisibles de Minerve; Honorer les sciences des mêmes soins qu'elle en donnoit à la Guerre, & avec des succés aussy merveilleux.*

Plein de cette admiration respectueuse, je cherchois depuis long-temps une occasion pour la consacrer. Dans cette veuë, MONSEIGNEUR, *j'ay cru que V. A. R. ne dédaigneroit pas l'offrande d'un écrit qui regarde l'antiquité, cette portion si agreable de la litterature qu'elle honore de son estime. Une Corna-*

line du cabinet du Roy, dont elle m'a fait l'honneur de me donner une copie en est le sujet. Outre qu'elle est precieuse par ce qu'elle contient, le bruit qu'elle a fait depuis quelque temps l'a renduë celebre. Si ce que j'en pense, MONSEIGNEUR, *est de vostre goust, si vous approuvez l'opinion nouvelle que j'en donne, j'auray lieu de me feliciter. Rien ne donnera plus de relief à mes recherches, & rien ne les mettra davantage à l'abry de la critique. Après quoy, je n'auray rien à craindre que de ne pouvoir assez marquer quelle est la nature de l'admiration, & du respect avec lequel je suis,*

MONSEIGNEUR,

DE VOSTRE ALTESSE ROYALE,

Le très humble & très obeïssant serviteur,

BAUDELOT.



PREFACE.

J'Ay autrefois fait graver la Cornaline, dont il eſt queſtion, ſuivant ſa veritable grandeur ſeulement : mais je n'en avois point donné d'explication. Il eſt vray que la raiſon pourquoy je l'employois ne le demandoit pas. C'eſtoit uniquement pour montrer, en parlant de la graveure des pierres précieuſes, le talent qu'avoient les Anciens de repreſenter tant, & de ſi belles choſes en de ſi petites eſpaces. Utilité des voyages, T. 1.

Quoyque cette pierre ſoit un chef-d'œuvre, & la plus rare de toutes celles du Cabinet de ſa Majeſté, on n'y avoit preſque rien neanmoins fait d'attention. Peut-eſtre meſme ſeroit-elle reſtée dans cet eſtat, ſi les differentes graveures qu'on

en a publiées depuis deux ans, n'en avoient reveillé la curiosité.

J'avouë aussi que je n'y aurois pas songé davantage moy-mesme, si l'on ne m'avoit défié de la pouvoir expliquer autrement qu'on ne l'avoit des-ja fait. Comme d'un costé je ne pouvois convenir de ce qu'on en avoit écrit, & que j'en entrevoyois de l'autre le dénoûment, piqué par le défi qu'on m'avoit fait, je ramassay les preuves de mon opinion, & je les leus peu de temps après dans nostre Académie. Il me parut qu'on ne rebutta pas mon Systeme; cela m'engagea à y joindre quelques nouvelles preuves, & à le mettre dans l'estat que je le donne.

Ce qui m'a encouragé d'avantage à le publier, c'est que Monsieur le Duc d'Orleans ayant bien voulu examiner sur l'empreinte de la Cornaline le dessein que j'en avois fait faire en grand, il me fit l'honneur de me dire, qu'il le trouvoit tres-juste, & tres-exact. Je ne craignis plus après cela d'avoir travaillé sur un type incertain, mais bien plutost que mon écrit ne fust pas assez digne des lumieres & du jugement du Prince à qui j'ay l'honneur de l'adresser.

Au reste j'ay fait graver l'antique des deux manieres qu'elle peut estre veuë; la premiere telle qu'elle paroist dans l'empreinte; comme c'est

le ſens principal, on la trouvera à la teſte du premier paragraphe & du huitiéme. La ſeconde que voicy :



eſt comme la pierre ſe voit avant que d'en tirer une empreinte. Elle ſervira du moins pour l'oppoſer à l'eſtampe du meſme ſens que Mademoiſelle le Hay en a fait graver la premiere, dans laquelle le jeune homme, dont elle fait un Satyre mal à propos, embraſſe un bouc, quoyque

ſe ſoit une jatte qu'il tient dans l'original, où il n'a pas non plus de pieds de chevre. Elle ſervira enfin pour faire remarquer plus aiſément que les additions & les obmiſſions de la copie qu'en a publiée Mademoiſelle le Hay, dérobent ce qui pourroit en deterrer l'intelligence, & en faire connoiſtre davantage le merite de l'ancien ouvrier.



FESTE

Grandeur de la Pierre

Grandeur de la Pierre

FESTE D'ATHENES
GRAVÉE EN CREUX SUR UNE CORNALINE DU CABINET DU ROY.

---

§. I.

Graveures antiques remplies de choses inconnuës. Cachet de Michel Ange tombé dans le Cabinet du Roy. Plusieurs l'ont fait graver, ou l'ont expliqué. Ce qui oblige l'Auteur à le redonner de nouveau.



LES Pierres précieuses gravées renferment pour la plûpart une infinité de choses abstruses & inconnuës, suivant les termes de Scaliger dans une de ses Lettres ; souvent *L. 3. Ep. 224.* même on travaille en vain à les vouloir expliquer.

Il n'eſt pas malaiſé en effet d'en dire pluſieurs choſes vrayſemblables : mais qui peut les donner pour certaines, ſi ce n'eſt, ajouſte le meſme Auteur, ceux qui ont une confiance temeraire dans leurs ſentiments, & une mauvaiſe opinion des jugements d'autruy ?

On peut avancer neanmoins qu'il n'eſt pas toujours ſeur d'appliquer l'idée de Scaliger à toutes les explications qu'on donne ſur les Antiques. Il y en a ſur tout qui ont des traits ſi caracteriſez du motif qui les a fait faire, qu'on le découvre aiſément pour peu qu'on les examine. La revelation de leurs myſteres, à la verité, dépend d'une certaine lecture des Anciens, & des connoiſſances de tous les Monuments antiques que tout le monde n'a pas.

Le gouſt naturel que j'ay eu pour tout ce qu'on appelle antiquitez me les a fait regarder avec plus de ſoin, & ſi je l'oſe dire avec plus de talent. C'eſt auſſy ce qui m'a fait remarquer dans la Cornaline du Cabinet du Roy, que je publie, quelques-uns de ces traits caracteriſants qui, ſelon mes idées, m'a fait démeſler tout le myſtere de cette graveure.

Avant que d'expliquer neanmoins ce qui regarde l'antique de ce Monument curieux, il eſt bon de dire un mot de ſon hiſtoire moderne. Cette Pierre précieuſe dans les derniers temps a appartenu à Michel Ange, & ce grand Peintre en faiſoit ſes délices, & ſon Cachet. Après ſa mort elle paſſa entre les mains d'un Orphevre de Boulogne nommé Auguſtin de Taſſa, & delà à la femme d'un Intendant de la Maiſon de Florence. Les heritiers de cette Dame qui eſtoient de Nemours la vendirent en 1610. à Mon-

ſieur Bagarris, Garde du Cabinet d'Henry IVe. Ce ſçavant homme, ſuivant la tradition, l'avoit achetée 800. écus, & Madame du May ſon heritiere s'en défit depuis en faveur de Monſieur Lauthier pere du Secretaire du Roy, des mains de qui il faut qu'elle ait paſſé en dernier lieu dans le Cabinet de Sa Majeſté.

L'original du deſſein qu'on donne icy n'eſt gueres plus grand que nos pieces de quatre ſous en ovale. Sa petiteſſe, le nombre de ſes Figures, & la correction du travail, la font regarder comme un Bijoux précieux. Ce merite a engagé depuis quelque temps des perſonnes habiles à le faire graver, ou à l'expliquer. Mais il manque encore quelque choſe aux differents deſſeins qu'on en a faits, & je ne puis convenir des explications qu'on en a publiées. Cela m'excite à le redonner de nouveau ſelon ſon veritable type, & à dire ce que j'en imagine.

Aucune émulation cependant ne m'a engagé dans cet Ecrit. Mon ſeul but préciſément eſt de montrer que j'ay eu raiſon de le placer dans mon Traité des Actions de Graces. La liberté d'ailleurs dont on doit joüir dans noſtre République, permet que l'on s'explique contre l'avis de qui que ce ſoit ſur un Monument public, lors ſur tout que ce Monument n'eſt pas reſté, pour ainſi dire, dans l'indifference par l'éclat qu'il vient de faire.

On avoit cru d'abord que c'eſtoit un ouvrage de Pyrgoteles, Graveur habile du temps d'Alexandre. C'eſt ſous ce nom, mais ſans preuve, que la premiere Eſtampe en a eſté publiée. D'autres ont avan-

cé, ſur ce fondement, que ce Bijoux pourroit bien avoir eſté gravé pour Alexandre luy-meſme lorſqu'il ſe préparoit à ſon expedition des Indes, & qu'on y avoit repreſenté une vendange. Rien cependant n'y caracteriſe préciſément une Vendange, & je ne remarque pas que ce qu'on y a voulu repreſenter puiſſe s'appliquer à Alexandre. Monſieur de Mautour, peu content de ce qu'on en avoit publié, a fait depuis graver cette Pierre un peu plus approchant de l'original avec un petit extrait de ſon ſentiment. Il en leut dans l'Académie un Diſcours plus eſtendu, & il faut avoüer qu'à la veritable explication prez, la ſienne avoit un peu plus d'apparence que ce qu'on en avoit écrit.

Je n'ay pû me rendre neanmoins à ſon opinion, que la Pierre précieuſe repreſente une Feſte ou un Sacrifice pour la naiſſance de Bacchus. Outre qu'il eſt difficile de faire quadrer à ce ſyſteme la pluſpart des Figures du Bas-relief, on n'y remarque rien des circonſtances qui concernent particulierement Bacchus. On n'y trouve rien non plus de l'uſage des Sacrifices qui luy eſtoient propres. Je ne ſçache pas au reſte qu'il ſoit dit quelque part qu'on fit des Sacrifices pour la naiſſance de ce Dieu. Enfin il faut tirer de ſi loin le peu de convenance qu'on imagine dans cette Pierre avec les myſteres de ſon culte, les faits de ſa naiſſance, & le reſte de ſa vie, qu'il n'eſt pas poſſible de donner dans les conjectures auſſy peu fondées que celles auſquelles on eſt obligé d'avoir recours dans ce ſyſteme. Je taſcheray de rendre ſenſible l'idée differente que j'en ay conceuë, & j'eſpere qu'elle ne ſera ny moins ſpécieuſe, ny moins juſtifiée.

§. II.

Les Grecs soigneux de consacrer les faits de leur Histoire publique. Exemple dans Aristote de particuliers qui se donnent cet honneur. Bague des Cyrenéens en ce genre. Toute matiere employée dans ce dessein. Belle Cornaline de S. A. R. Madame. Puanepsies *Feste d'Athenes. Son institution en action de graces. Origine de la Feste & de son nom. Quand & comment celebrée.*

L'Usage de representer par toutes sortes de Monuments ce qui se passoit de plus memorable chez les Grecs, a presque toujours regné chez eux. A mesure que la politesse s'y est introduite par leur commerce avec les Egyptiens & les Asiatiques, ils ont employé tous les Arts, & fait servir toutes les matieres en ce genre pour perpetuer la memoire de ce qu'ils croyoient leur estre glorieux. Dans la République d'Athenes non seulement les Magistrats prenoient soin de consacrer ce qui se passoit dans leurs festes, mais les particuliers se donnoient la satisfaction d'éterniser par des monuments les jeux dont ils avoient fait la dépense. C'est ce qu'on remarque entre autres par un endroit d'Aristote. Ce Philosophe parlant du jeu de flute que le luxe & l'oisiveté rendirent si commun à Athenes, dit que la pluspart des jeunes gens de condition s'y estoient rendus habiles. *Cela paroist*, continuë-t'il, *par le tableau* ou le bas relief *que Trasippus fils d'Exphantides a consacré, où les jeux qu'il a donnez sont representez* [a].

[a] Δῆλον δὲ ἐκ τῦ πίνακος ὃν ἀνέθηκε θράσιππος ἐκφαντίδυ χορηγήσας.

Ce qu'offrirent ceux de Cyrene qui estoient Grecs à Battus leur Roy, en est aussy une preuve fort ancienne, & qui convient à ce que je traite. Ces peuples reconnoissans des bienfaits de ce Prince leur Fondateur, luy firent present d'une Bague δακτύλιον sur laquelle estoit gravée la Ville de Cyrene qui présente au Roy la Plante du Silphium. Cela fait assez voir combien l'usage estoit ancien de consacrer par des Monuments tout ce qu'on croyoit devoir meriter quelque attention dans la posterité, & procurer de la gloire à ceux qui en estoient ou les auteurs, ou les ordonnateurs. Le Marbre, le Bronze, les Pierres précieuses, tout est entré dans ce dessein. L'on découvriroit des choses importantes si la pluspart de ce qui en a esté fait estoit parvenu jusqu'à nous. Telle est cette belle Cornaline que voicy du Cabinet de S. A. R. Madame où l'on a gravé la découverte par Thesée des preuves de sa naissance.



Le fait qu'elle contient est si connu, & il est si bien caracterisé dans cette antique qu'il n'a pas besoin de commentaire. Je ne crois pas au reste cette Cornaline moins ancienne que celle dont je donne icy l'explication. Elle justifie sur tout qu'on prenoit soin de consacrer la pluspart des circonstances de la vie de Thesée. Telle est enfin la graveure celebre du Ca-

binet du Roy. Je prétends donc qu'on a voulu re-presenter sur le Monument ce qui se passoit aprez la pompe des Festes appellées à Athenes *Puanepsies*. Ces Festes consacrées à Apollon devoient leur origine au vœu que fit Thesée de rendre à cette divinité des actions de graces, si vainqueur du Minotaure il retournoit de Crete sain & sauve avec ses compagnons. C'est ce que, conformément à Plutarque mais plus précisément, dit en propres termes le Scholiaste d'Aristophane sur un endroit de la piece des Cavaliers. *On rapporte que Thesée*, dit ce Grammairien, *voguant en Crete fut poussé à Delos par la tempeste. Il fit donc un vœu à Apollon, que si après la défaite du Minotaure il revenoit en sa patrie il luy offriroit un Sacrifice de reconnoissance, & se couronneroit d'Olivier* [b].

Voicy en peu de mots ce qui a donné occasion au vœu de ce Prince. Egée son pere, comme presque tous les Anciens en conviennent, fit tuer Androgée fils de Minos sur un soupçon assez leger, & par une précaution cruelle de politique. Le Roy de Crete, dit Apollodore, qui tenoit l'empire de la mer, chagrin de la mort de son fils, porta la guerre dans l'Attique pour s'en vanger. Mais dans la suite, adjouste-t-il, ce Prince, impatient de la durée de cette guerre, & jugeant qu'il ne pourroit se rendre maistre de la Ville d'Athenes, supplia Jupiter son pere, de prendre soin luy-mesme de sa vangeance. Sa priere fut exaucée, dit l'Histoire: Aussi tost la peste jointe à la famine desolerent tout le pays. Les habitans pour s'en déli- *Diod. Sic. l. 4.*

b Τὸν Θησέα φασὶ καθ᾽ ὃν καιρὸν εἰς Κρήτην ἔπλει προσχόντα Δήλῳ διὰ χειμῶνα εὔξασθαι τῷ Ἀπόλλωνι κατεστέψεσθαι κλάδοις ἐλαίας ὅταν σωθῇ τὸν μινώταυρον ἀποκτείνας καὶ θυσιάζειν.

., sur la foy d'un ancien Oracle, commencerent par immoler les filles d'Hyacinthe. Neanmoins ce remede prétendu n'operant pas, ils eurent recours à l'Oracle, & le consulterent de nouveau pour sçavoir quelle fin auroient leurs malheurs. Le Dieu répondit, que pour le flechir, ils satisfissent Minos, & qu'ils se soumissent aux peines que ce Prince voudroit exiger d'eux. On députa donc vers le Roy de Crete pour le prier de dire quelle satisfaction il demandoit du meurtre de son fils. Minos là dessus voulut bien écouter la priere des Atheniens. Il stipula qu'on luy envoyeroit sept jeunes garçons, & sept jeunes filles sans armes, pour estre dvorez par le Minotaure. Ce tribut, selon Diodore de Sicile, devoit se payer tous les sept ans, tant que le monstre vivroit. Les Atheniens executerent ponctuellement ces ordres, & les fleaux qui les accabloient, cesserent. Quelques Auteurs disent que ce Tribut ne devoit se payer que tous les neuf ans. Ils ne conviennent pas tous non plus combien de fois on y avoit satisfait lorsque Thesée en delivra le pays. Toutes les apparences sont neanmoins, par rapport à l'âge du Heros, que c'estoit le troisiéme dont on devoit s'acquitter dans ce temps là. Le choix en estoit déja fait, le peuple accompagnoit en pleurant, dit Isocrate, ces tristes victimes qu'on menoit à une mort asseurée, mais extraordinaire, & cruelle. Thesée en fut tellement indigné, qu'il jugea plus à propos de s'exposer à la mort que de survivre à cette honte, & de commander à une Ville forcée de payer à ses ennemis un si miserable Tribut. Ce jeune Heros ainsy resolut

Eloge d'Helene.

resolut ou de perir ou d'en delivrer Athenes sa chere patrie. Pour y reüssir il voulut estre au nombre de ceux que l'on choisissoit, & s'embarqua avec eux; une tempeste violente les ayant accueillis en chemin, Thesée fit le vœu dont parle le Scholiaste que j'ay cité. Ce jeune Prince, heureux dans son entreprise, vainquit le Minotaure, & revint à Athenes couvert de gloire. Il songea aussy-tost qu'il fut de retour à s'acquitter des vœux qu'il avoit faits, & pour rendre graces à Apollon du succez dont il croyoit luy estre redevable, il institua la Feste que je décris, & qui est gravée sur la pierre du Cabinet du Roy.

Les divertissements qu'on prenoit dans les *Puanepsies*, ou plutost la maniere d'observer cette Feste estoit de cueïllir & de ramasser de toutes sortes de fruits de la saison, comme on l'apprend de Lycurgue dans Harpocration. *Nous appellons cette Feste*, dit l'Orateur, *Puanepsies*, *& les autres Grecs*, *Panopsies*. Comme qui diroit, on a veu toutes sortes de fruits, parce que dans ce temps *on exposoit des fruits*, *& l'on en offroit de tout genre*[c]. On y mangeoit aussy des feves, & ce mets estoit tellement essentiel, qu'elles ont donné le nom à la Feste, & au mois, comme on le verra ensuite par Hesychius: *d'où vient*, prêtend un Apollonius dans le Grammairien dont je viens de rapporter le texte, *qu'il falloit appeller la Feste Puanepsies*, *parce que l'on y cuisoit des feves en ce temps*[d].

c Καὶ ὑμεῖς πυανέψια ταύτην τὴν ἑορτὴν καλοῦμεν, οἱ δὲ ἄλλοι Ἕλληνες Πανόψια, ὅτι πάντας εἶδον χαρποὺς τῇ ὄψει.

d Δεῖν δὲ φασὶ λέγειν Πυανέψια ... κύαμα γὰρ ἕψειν ἐν αὐτῇ.

Cette Feste se celebroit le 7. du mois que les Atheniens appelloient *Puanepsion*, & qui répond à la fin de nostre mois de Septembre, & au commencement d'Octobre suivant un ancien Calendrier de Demster. C'est ce que Plutarque rapporte dans la vie de Thesée. *Ce Heros*, dit son historien, *satisfit à son vœu de reconnoissance pour Apollon le 7. du mois Puanepsion*[f]. Apollonius & les autres que cite Harpocration, & qui peut-estre estoient plus anciens que Plutarque, avoient dit avant luy la mesme chose dans leurs Traitez des Festes d'Athenes, que *le 7. du mois Puanepsion, les Puanepsies dediées à Apollon, se celebrent*[g].

Le peuple de tous estats, de tout sexe, de tout âge, & dans toutes sortes de situations, répandu dans un champ, paroist solemniser cette Feste au son de quelques instruments, comme cela se pratiquoit dans les autres Festes. On y voit de toutes sortes de fruits, ou de grains, ou de legumes dans des corbeilles, ou autres vases que les uns remplissent, & que les autres portent. J'expliqueray dans la suite toutes ces circonstances.

f Τῷ Ἀπόλλωνι τὴν εὐχὴν ἀπεδίδου τῇ ἑβδόμῃ τοῦ Πυανεψιῶνος μηνὸς ἱσταμένου.
g Πυανεψιῶνος ἑβδόμῃ τὰ Πυανέψια.



§. III.

Description en partie de la Feste dans saint Clement d'Alexandrie. Endroits de Sophocle, & de Porphyre expliquez. Le dernier cite à faux l'ancien Tragique. L'Eresione fait partie de la pompe des Puanepsies. Chant du nom d'Eresione. Homere en compose un que la jeunesse de Samos chantoit aux Festes d'Apollon.

QUe l'on offrist dans cette Feste de tous les fruits de la terre, & qu'on en exposast à la veüe, comme parle l'Orateur ; c'est ce que semble reconnoistre saint Clement d'Alexandrie, lorsqu'il compare ses *Stromates* à ces offrandes de toute sorte de fruits. *C'est pourquoy*, dit ce Pere, *l'inscription des Stromates qu'ont ces Commentaires, leur est propre ; ils ressemblent assez en effet à cette ancienne offrande ramassée & composée de toute sorte de fruits*[h] *telle que Sophocle la décrit.* L. 4. p. 476.

Saint Clement d'Alexandrie n'explique pas ce que c'estoit, & dans quel temps se faisoit cette offrande. Mais la description du Poëte qu'il rapporte, fait voir que c'estoit celle des *Puanepsies* : ce que Meursius sur cette feste ne remarque pas non plus que les autres ; cependant rien ne designe davantage ce qu'on y observoit que cet endroit *du Protée* POLYÏDOS de Sophocle. *A la laine de brebis dont on l'avoit orné, on y avoit joint pour l'effusion ordinaire des pampres, & du raisin bien conservé, cela estoit accompa-*

h Ἧ καὶ τὴν ἐπιγραφὴν κυρίαν ἔχουσιν αἱ τῶν ὑπομνημάτων Στρωματεῖς ἀτεχνῶς κατὰ τὴν παλαιὰν ἐκείνην ἀπαντιζομένην προσφορὰν περὶ ἧς ὁ Σοφοκλῆς γράφει.

gné d'un mélange de toutes sortes de fruits, de l'onction d'olive, & de la diversité de l'ouvrage extrait de la cire de la jaune abeille.

La laine de brebis en estoit l'ornement;
Et pour l'effusion qu'on fait communement
On y joignoit encor à des branches de vigne
Des raisins conservez, & le mélange insigne
De tout genre de fruits que l'huile avec le miel
Entre autre accompagnoient ———

L. 2. de abst. p. 153.

Porphyre qui cite ce fragment avec quelque difference, appelle un *sacrifice* θυσίαν cette description, & non pas une *ceremonie de pompe*: ce n'en est qu'une cependant en cet endroit, & celle de l'*Erésione* observée avant les sacrifices, qui à la verité n'estoient dans cette Feste que de fruits, & de victimes non sanglantes.

En effet le terme du Poëte σπονδὴ qui signifie *offrande*, *libation*, & *sacrifice*, n'est là qu'une expression metaphorique, & ne veut dire qu'un épanchement, une effusion, & nullement un sacrifice en cet endroit. Elle n'a rapport qu'à cet usage de répandre sur l'Eresione au commencement, ou pendant la pompe, toutes sortes de *Bonsbons*, selon nous que les Grecs appellent καταχύσματα, & les Latins *bellaria*, c'est ce que justifie l'Auteur des étymologies Grecques sur le terme d'*Erésione*. Il dit que la cérémo-

C'est ainsy que Suidas explique le καταχύσματα du texte.

i Ἡ μὲν γὰρ οἰὸς μαλλοῖς, ἐν δὲ κλ. ἀμπέλου
Σπονδή τε καὶ ῥὰξ ἦν τεθησαυρισμένη
Ἐνῆν δὲ συμμιγὴς ὅλαις παγκαρπία
Ἀλιμός τε ἐλαίας καὶ τὸ ποικιλώτατον
Ξουθῆς μελίσσης κηρόπλαστον ὄργανον

nie, *la pompe* de l'Eresione, *se fait en l'honneur d'Apollon, le mesme jour, comme on croit, que Thesée revint sain & sauve. Ils répandent dessus*, ajouste-t-il, *toutes sortes de fruits, & de grains, & l'arrosent de vin trempé*[k]. Eustathius, sur le 22. de l'Illiade, semble avoir copié cet endroit, puisqu'il le dit en mesmes termes.

Une preuve au reste que Porphyre cite à faux l'endroit de Sophocle; (pour dire cecy en passant, mais que la suite fera juger necessaire) c'est qu'il ne sçauroit justifier par là que les anciens sacrifices ne fussent que de fruits ou d'autres choses inanimées. Il s'agissoit dans cette piece d'un sacrifice de victime humaine, Aristote le fait voir dans sa Poëtique lorsque parlant d'Iphigenie, qui, par la loy du pays, devant immoler son frere, le reconnut, & le sauva. *C'est ce qui se fait*, dit-il, *comme le décrit Euripide, ou comme on le traite dans le Protée qui dit à l'une & à l'autre suivant la loy, & la justice, qu'il n'auroit pas fallu seulement sacrifier le frere, mais l'immoler elle-mesme encore, parce qu'ils estoient tous deux estrangers*[l]. Il y a dans nos imprimez τὴν ἀδελφὴν, ἀλλὰ καὶ αὐτὸν mais il est visible que c'est une faute contre le sens, & qu'il faut corriger cet endroit comme je l'ay fait. Ce passage qui a échappé à Meursius, fait voir bien clairement la méprise de Porphyre, & l'ignorance de l'usage dont il est parlé dans les vers du Poëte.

Protée.

c. 17.

k Προστίθενται δὲ ἱκεσία τῷ Ἀπόλλωνι ἐκείνῃ τῇ ἡμέρᾳ ᾗ οἱ περὶ Θησέα σωθέντες δοκοῦσι. παντοδαπὰ καλλωπίσματα δὲ καὶ κόλικα οἴνου κεκερασμένον καταχέοντες αὐτῆς.

l Ἐλθὼν δὲ καὶ ληφθεὶς θύεσθαι μέλλων ἀνεγνωρίσθη. εἴθ' ὡς Εὐριπίδης, εἴθ' ὡς Πολυΐδης ἐποίησε κατὰ τὸ εἰκὸς εἰπὼν ὅτι οὐκ ἄρα μόνον τὸν ἀδελφὸν, ἀλλὰ καὶ αὐτὴν ἔδει τυθῆναι. Il y a dans nos imprimez τὴν ἀδελφὴν ἀλλὰ καὶ αὐτόν.

Porphyre donc employe sans fondement l'endroit du Protée de Sophocle, & le tire mal à propos à son but. Il est constant encore une fois que le Poëte n'entend parler dans ce passage que du rameau appellé *Erésione* qui entroit dans la pompe des Puanepsies, comme je le feray voir ailleurs. On l'ornoit de laine de couleur blanche, & de couleur de pourpre suivant le vœu qu'en avoit fait Thesée. On l'accompagnoit aussy de toutes sortes de fruits, & de grains. Ces fruits, & tout ce qu'on y joignoit n'estoit pas pendu à la branche, comme le disent plusieurs Anciens, il s'ensuit par consequent que la plus grande partie estoit en differents vases; Strabon l'insinuë assez par un endroit d'Hipparchus qu'il rapporte. *Il en seroit de mesme*, dit cet Autheur, *selon Hipparchus que si l'on attribuoit à l'Erésione Attique ce qu'elle ne peut porter comme des pommes & des poires*[m]. C'est aussy ce qu'on peut remarquer dans la Pierre.

P. 11. n. 40.

Cela se justifie encore par ce que rapporte ensuite le mesme Pere Saint Clément d'Aléxandrie. *Nos Stromates*, continuë t'il[n], *comme dit le laboureur, ou le villageois du Comique Timocles, produisent des figues, de l'huile, des figues seches, du miel avec tout ce que produit un terrain fertile; & sur le recit de cette fécondité l'on répond:*

C'est donc l'Erésione, & ce qui l'accompagne

m Ὡς ἂν εἴτις φησὶν ὁ Ἵππαρχος, Ἀττικῆς εἰρεσιώνης κατηγορείη, ὡς ἂν μὴ δύναται φέρειν μῆλα καὶ ὄγχνας.

n Οἱ Στρωματεῖς ἡμῶν κατὰ τὸν γεωργὸν Τιμοκλέους τοῦ Κωμικοῦ σῦκα, ἔλαιον, ἰσχάδας, μέλι, ... καθάπερ ἐκ παμφόρου χωρίου διὰ τῆς εὐκαρπίας ἐπιφέρει.

Σὺ μὲν εἰρεσιώνην, ὦ γεωργία, λέγεις

Ἐπιφωνεῖν γὰρ εἰώθεισαν Ἀθηναῖοι.

Que tu veux nous décrire, & non pas ta campagne.

Les Atheniens en effet avoient accoustumé de chanter dans le cours de cette pompe :

L'Eréſione [o] aux pains comme aux figues ſçait joindre
Du miel dans la cotyle, & de l'huile pour oindre.

Qu'on me pardonne cette traduction que je n'ay peu faire autrement à la lettre en deux vers.

On trouve encor dans Suidas un troiſiéme vers de cette Chanſon que Saint Clement d'Aléxandrie n'a pas rapporté, & qui pourroit bien avoir du rapport à quelques ceremonies de la feſte. Ce qui me fait tirer cette conjecture, c'eſt qu'on adreſſe la parole à une femme dans ce vers. On luy dit qu'elle ira dormir après s'eſtre enyvrée du vaſe plein de vin qui accompagne la pompe de l'Eréſione.

Et ce vaſe [p] de vin qui pourra t'enyvrer
Et te faire dormir ———————

Ce vers trouvera peut-eſtre ſon application dans la ſuite. Il y a bien de l'apparence au reſte que ce chant eut particulierement le nom d'*Eréſione* à cauſe de quelque uſage qui s'obſervoit par les jeunes gens dans les feſtes en queſtion. Il eſt parlé d'un chant de ce nom dans la vie d'Homere par un Herodote. Le Poëte, dit ſon Hiſtorien, chanta ces vers qu'on appelle *Eréſione* lorſqu'il alloit ſaluer les gens riches de Samos. Et depuis, ajoute l'Autheur, les jeunes gens du pays les chanterent *lorſqu'ils s'aſſem-* p. 572.

o Εἰρεσιώνη σῦκα φέρει, καὶ πίονας ἄρτους
Καὶ μέλι, ἐν κοτύλῃ καὶ ἔλαιον ἀναψήσασθαι.

p Καὶ κύλικ' εὔζωρον, ὅπως μεθύουσα καθεύδῃς.

bloient pour celebrer la feste d'Apollon[q]. Cela me fait juger que les jeunes gens d'Athenes dans les Puanepsies pouvoient bien observer quelque usage semblable à celuy d'Homere. Ils alloient peut estre quester pour celebrer la feste en chantant l'*Erésione*. Quoyqu'il en soit c'est une remarque que je ne crois pas fort étrangere à mon sujet.

Il est vray que dans nostre dessein on ne voit pas l'Erésione parce qu'il ne faisoit qu'une partie de la pompe qui précedoit les Sacrifices en usage dans ce temps. On n'a marqué dans la Pierre que les corbeilles, ou les autres vases de fruits, & tout ce qui l'accompagnoit, ou ce qui estoit necessaire pour ce que les peuples les uns avec les autres pratiquoient aprés. Peut-estre aussy n'a-t'on voulu représenter dans ce monument que ce qui avoit rapport à l'objet qu'en avoit son Auteur; sur quoy dans la suite je me flatte de donner des conjectures assez plausibles.

q Ὅτε ἀγείροιεν ἐν τῇ ἑορτῇ τοῦ Ἀπόλλωνος.



§. IV.

§. IV.

Fragment de Polemon dans Athenée, mal entendu par Dalechamp, expliqué. Vases d'usage dans les Puanepsies. Allusion d'Eschyle à quelques-uns de ces vases. Femme désignée par un troisiéme vers du chant de l'Erésione. Thesée instituteur de la Feste. Rapport du Cheval ou à la Feste, ou à Thesée.

POur ce qui est de l'usage des peuples dont je parle, de l'offrande de fruits & de grains, c'est ce que je crois pouvoir justifier par un endroit de Polemon cité par Athenée, mais que Daléchamp n'a ny compris, ny traduit à propos en son lieu. L'Ouvrage de Polémon d'où il est tiré estoit intitulé *de la Toison de Brebis*. Ce sçavant Philologue originaire ou habitant d'Athenes y expliquoit sans doute tous les usages tant sacrez que profanes de la laine, & entre autres celuy de l'Erésione qui faisoit partie des ceremonies de la feste en question. *Après quoy*, dit le fragment[p], *il fait le Sacrifice, & prend de dessus les lits sacrez les cotyles, qu'il distribuë à tous ceux qui ont porté le Xernos. Ce vase au reste est de terre, & il y a dedans plusieurs petites cotyles jointes ensemble; celles-cy de mesme sont remplies de choux, de pavots blancs, de bled d'orge, de pois, de pois ciches, ou d'Ers, de gesse,*

p Μετὰ δὲ ταῦτα τὴν τελετὴν ποιεῖ, καὶ αἴρεται ἐκ τῆς θαλάμης, καὶ νέμει ὅσοι ἂν ὦσι τὸ κέρνος περιενηνοχότες, τοῦτο δ' ἐστὶν ἀγγεῖον κεραμεοῦν ἔχον ἐν αὑτῷ πολλοὺς κοτυλίσκους κεκολλημένους. ἔνι δ' ἐν αὐτοῖς ὅρμινοι, μήκωνες λευκοί, πυροὶ κριθαί, πίσοι, λάθυροι, ὦχροι, φακοί, κύαμοι, ζειαί, βρόμος παλάθιον, μέλι, ἔλαιον, οἶνος, γάλα, οἶον, ἔριον ἄπλυτον.

de lentille, de feves, d'épautres, d'avene, de pastes de figues, & de prunes, de miel, d'huile, de vin, de lait, & avec tout cela de la laine écruë.

Ammonius Livre troisiéme des Sacrifices, rapporte ailleurs Athenée, *dit que celuy qui porte le* κέρνος Kernos [q] *de mesme que celuy qui tient le vase, ou la corbeille, ont la liberté de manger de ce qu'il y a dans ces vases.*

On peut distinguer aisément dans la Pierre tout ce que disent les Auteurs dont je viens de parler. Le vase que porte sur sa teste une des femmes au costé droit du dessein est le κέρνος *Kernos.* Il est facile de remarquer que ce n'est point une corbeille, mais une autre espece de vase : il est encore tres-constamment remply de petites cotyles ; & non de fruits seulement. Aussy voit-on qu'une autre femme veut le prendre avec une espece de contention de peur de le renverser. Elle veut sans doute le mettre à terre pour distribuer ce qui est dedans à ceux qui sont employez dans les mysteres de cette Feste, comme le dit Polemon.

Dans le Monument ainsy que je décris, il paroist qu'on n'a voulu donner qu'une image de la paix, & de la liberté dont les Peuples joüissoient sans mélange de crainte, pour le tribut qu'ils payoient de leurs enfants, & que Thesée par sa victoire sur le Minotaure avoit aboly. Il paroist encore, comme je vas le justifier que tout ce qui est dans la Pierre a rapport non seulement aux usages de la Feste des

q. Ὁ δὲ τοῦτον βαστάσας οἷον λικνοφορήσας τούτου γεύεται.

Puanepsies, mais à Thesée son instituteur. Sur quoy j'espere qu'on rendra justice à ma conjecture.

Trois figures dans la Pierre tiennent de ces grandes cotyles dont parle Aristophane, pleines sans doute des liqueurs mentionnées dans les passages que j'ay citez. Ces sortes de vases n'estoient ny grands ny bien profonds, puisque, comme le dit un Apollodore dans Athenée, on nommoit cotyle tout ce qui avoit quelque peu de profondeur, d'où le creux de la main s'appelloit de la sorte. Cela fait voir aussy qu'*Eschyle*, au rapport d'un des Deipnosophistes, donne à des cymbales le nom de cotyles à cause qu'elles avoient ensemble beaucoup de ressemblance: ce qui est sensible dans la Pierre[a]. *Eschyle dans ses Edones appelle* cotyles *des cymbales*, suivant cet endroit du Poëte aussy rapporté par Strabon. P. 474. P. 324.

De cotyles[b] *d'airain un autre étourdissoit.*

Ces cotyles enfin estoient aussi des vases de cérémonies, & d'usage par consequent dans les Festes; puisque, suivant l'endroit d'Athenée rectifié par Hésychius, *les Prestres se servoient* de la petite cotyle[c].

Je ne sçay si la femme qui tient une de ces cotyles élevée en l'air ne seroit point celle à qui s'adresse l'endroit du refrain que chantoient les jeunes Atheniens dans les Puanepsies, & que j'ay rapporté cy-dessus.

Et[d] *ce vase de vin qui sçaura t'enyvrer*
Et te faire dormir——————

a καὶ τὰ κύμβαλα δὲ Αἰσχύλος ἐν Ἠδωνοῖς κοτύλας εἴρηκε.
b Ὁ δὲ χαλκοδέτοις κοτύλαις ὀτοβεῖ.
c χρῶνται οἱ μύσται.
d καὶ κύλικ' εὔζωρον, ὅπως μεθύουσα καθεύδῃς.

J'avance d'autant plus cette conjecture que je fais voir dans le reste qu'on n'a rien mis en vain & de caprice dans ce dessein. Tout y est concerté & a un rapport ou avec la Feste en question ou avec son instituteur.

La figure de l'homme debout couronné d'olivier autant qu'on peut juger, tient une de ces cotyles. Ce ne peut estre le Dieu à qui la Feste est consacrée, mais Thesée qui l'a establie. Le heros y semble offrir au Dieu son bienfaicteur ce qu'il a dans son vase de la main droite, & le cheval dont il tient les renes de la main gauche paroist là comme un animal dedié au Soleil. Le cheval d'ailleurs estoit aussi consacré à Neptune ; cela est connu : on l'a joint peut-estre à Thesée pour marquer par ce symbole que ce heros estoit fils de Neptune. En effet Thesée luy mesme dans l'Hippolyte d'Euripide invoque ce Dieu comme son pere, & Ciceron le reconnoist par ces termes : *Thesée ayant eu la liberté de souhaitter trois choses de Neptune son pere. Theseus . . . cum ter optandi à Neptuno patre habuisset potestatem.* A quoy l'on pourroit ajouster ce qu'en dit de mesme Hyginus.

L. 3. nat. Deor.

L. 2. Astr.

Cela peut avoir aussy quelque relation à ce que fit Thesée après son avanture de la pierre qu'il avoit levée si facilement. *Il ne voulut pas retourner à Athenes par mer*, dit Plutarque[e]; mais il alla par terre sans doute à cheval. Ainsy l'on aura voulu désigner par ce symbole ce voyage qu'il fit avec tant de gloire,

e πλεῖν δὲ ἀπέγνω.

puiſqu'en chemin faiſant il délivra le païs des voleurs, & des bandits qui le déſoloient. Mais ſi ce que Cédrénus dit eſt bien conſtant, on en pourroit tirer une conjecture tres plauſible. Cet Hiſtorien ſur le témoignage apparemment d'Auteurs anciens qui ne ſont pas venus juſqu'à nous, rapporte que Theſée ſe rendit le maiſtre de la Theſſalie en revenant de Crete. *Theſée*, dit-il[f], *au ſortir de Crete laiſſa Ariadne, & s'alla rendre maiſtre de la Theſſalie.* Il ſemble meſme que Dion Chryſoſtome reconnoiſſe quelque choſe de ſemblable lorſqu'il dit que les Theſſaliens accompagnerent Theſée à une guerre[g]. Ainſy le cheval ſeroit là un ſymbole de la Theſſalie dont il s'eſtoit emparé; ce ſymbole eſt une choſe trop connuë pour le vouloir prouver.

f ὁ δὲ Θησεὺς τὴν Κρήτην ἐάσας, καταφρονήσας τῆς Ἀριάδνης, τῆς Θεσσαλίας βασιλεύσας.
g καὶ Θεσσαλοὺς, καὶ Βοιωτοὺς ἔχειν συμμάχους.

---

§. V.

Quelques travaux de Theſée marqués ſur la Pierre. Le Héros comme au centre y paroiſt ſolemniſer la Feſte. Fragment d'Eubulus comique d'Athenes qui y a rapport.

On voit derriere au pied de l'arbre comme une teſte de lion, ou de ſanglier. Soit l'un, ou l'autre ils n'ont pas moins de rapport à Apollon; le dernier ſur tout luy eſtoit immolé par les Grecs ſous le nom de *ſecourable* Ἐπικούριος. L'un, & l'autre conviennent encore à Theſée; & peuvent marquer, ou les premieres preuves de ſon intrépidité, ou l'un

de ſes travaux par émulation de ceux d'Hercule. *A Trœſene*, dit Pauſanias [h], *on rapporte qu'Hercule y eſtant venu voir Pitthée oſta ſa peau de lion pour s'aſſeoir. Les jeunes gens de la Ville avec Theſée qui n'avoit que ſept ans s'en approcherent. Dés qu'ils virent cette peau ils s'enfuirent de peur ; mais Theſée ſans rien craindre ſe retira un peu pour arracher une hache des Officiers, & croyant que la peau de lion en fuſt un en vie, il ſe jetta deſſus auſſi toſt.* On a donc pu mettre un lion derriere Theſée pour marquer ſon caractere intrepide dés le premier âge.

Attic.

J'avouë neanmoins que j'avois pris d'abord cette teſte pour celle d'un chien : mais S. A. R. Madame comme chaſſereſſe habile & qui a l'*autopſie* ſi ſeure, a jugé que c'eſtoit celle d'un ſanglier ; cela quadre ainſy merveilleuſement avec un des travaux de Theſée. *Par le troiſiéme*, ſelon Diodore de Sicile [i], *le Heros tua le porc ſauvage de Crommyon d'une férocité, & d'une grandeur extraordinaire.* Plutarque dit qu'on appelloit *Phœa* cette beſte ſauvage. Eſtienne de Byzance ajoute *que Crommyon* [k] *où le combat de Theſée ſe fit avec le ſanglier, eſtoit un Bourg de la dépendance de Corinthe.* Ce fait eſt auſſy rapporté par Strabon, Hyginus, Pauſanias, & autres. Il faut remarquer

h Τῶν δὲ ἐν Τροιζῆνι λόγων, οὓς ἐς Θησέα λέγουσιν ἔστιν ὡς Ἡρακλῆς ἐς Τροιζῆνα ἐλθὼν παρὰ Πιτθέα, καταθεῖτο ἐπὶ τῇ δείπνῳ τοῦ λέοντος τὸ δέρμα. ἐσέλθοιεν δὲ παρ' αὐτὸν, ἄλλοι τε Τροιζηνίων παῖδες, καὶ Θησεὺς ἕβδομον μάλιστα γεγονὼς ἔτος. τοὺς μὲν δὴ λοιποὺς παῖδας, ὡς τὸ δέρμα εἶδον φεύγοντας φασὶν οἴχεσθαι, Θησέα δὲ ὑπεξελθόντα οὐκ ἄγαν σὺν φόβῳ παρὰ τῶν διακόνων ἁρπάσαι πέλεκυν, καὶ αὐτίκα ἐπιέναι σπουδῇ λέοντα εἶναι τὸ δέρμα ἡγούμενος.

i τρίτον δὲ τὴν ἐν Κρομμυῶνι ὑπάρχουσαν ὗν ἀγρίαν, διαφέρουσαν ἀλκῇ τε καὶ μεγέθει . . . . . . ἀπέκτεινεν.

k Κρομμυὼν κώμη Κορίνθου, ἐν ᾗ μυθεύουσι τὰ περὶ τὴν Κρομμυωνίαν ὗν.

en paſſant que cela précede l'eſtabliſſement de la Feſte dont il eſt queſtion.

On voit donc bien par ce que je viens déja de rapporter que la figure d'homme debout, & par ſa ſituation, & par ce qu'elle fait, a une eſpece de prérogative ſur les autres, & qu'elle doit eſtre priſe pour le centre du deſſein. Theſée au milieu de la troupe y donne encore l'exemple au peuple aprés s'eſtre acquité par la pompe, & les Sacrifices précedents, du vœu qu'il avoit fait. Ne ſeroit-ce pas ce qui ſe paſſoit dans ces occaſions, qu'Eubulus Poëte comique d'Athenes décrit dans une de ſes pieces. Cette Comédie intitulée πανόπται *ceux qui voyent tout*, a du moins beaucoup de rapport à ce que dit Lycurgue des *Puanepſies*, comme on l'a veu. Mais le fragment qu'en rapporte Athenée ſemble dépeindre ce que l'on voit ſur la Pierre. *Le Preſtre Evergorus au milieu d'eux ayant un beau manteau a fait une libation de vin avec ſa cotyle.* P. 418.

Et le Preſtre[1] *Evégore au milieu d'eux ſe tient,*
Une cotyle en main du vin qu'elle contient
Fait la libation orné d'un manteau riche.

Ce Preſtre eſtoit peut-eſtre celuy qui préſidoit à la ſolemnité, & qui repreſentoit l'inſtituteur de la Feſte, uſage aſſez ordinaire.

[1] Ὁ δ' ἱερεὺς Εὐάγορος ἐν μέσοις αὐτοῖσιν ἑστὼς,
Τὴν καλὴν σκευὴν ἔχων οἶνον ἐξέσπενδε κοτύλῳ.

§. VI.

Atheniens de tout âge, & de tout sexe celebrent la Feste. Sacrifice institué en l'honneur d'Hecale par reconnoissance. Preuves que Plutarque, Suidas, & les Etymologies Grecques en donnent. Diverses explications des figures accroupies. Lyre antique à quatre cordes. Antique qui représente le sacrifice d'Hecale : Gronovius réfuté. Figures debout avec une corbeille & un bassin. Gasteaux d'orge & de froment propres à la Feste.

LE groupe de femme & d'homme accroupi devant Thesée sont deux Atheniennes & un Athenien qui célebrent la Feste pour rendre grace du bonheur que la délivrance du tribut de leurs enfants leur procuroit. On peut mesme y en remarquer de tous âges, & de tous estats en les joignant avec le reste des figures qui prennent part à la solemnité, des peres, des meres, de jeunes hommes, de jeunes filles, & des enfants. Ils sont là dans une disposition, ou au sacrifice en usage dans cette Feste, ou au repas qu'on y faisoit. Le jeune homme en effet qui est derriere à gauche semble leur apporter dans le vase qu'il tient le mets par où commençoit le festin : comme je l'expliqueray dans la suite, & les figures avec leurs grandes corbeilles & leurs vases, les legumes, les fruits, & les liqueurs qui entroient dans la celebration de la Feste.

Mais pour particulariser davantage ce que je pense des trois figures assises, elles sont là pour le sacrifice que Thesée institua par reconnoissance en l'honneur

l'honneur d'Hécale qui luy avoit donné l'hospitalité, lorsqu'il alloit contre le Minotaure. Les Atheniens depuis observerent long-temps cet usage, comme on le voit dans les étymologies grecques. *On y faisoit*, y dit on[m], *un sacrifice à Hécale pour avoir receu chez elle Thesée.*

Ce que Plutarque sur tout en rapporte semble décrire ce que l'on voit sur nostre Pierre. Lorsque le jeune Thesée, dit-il, alloit en Crete pour délivrer sa patrie du joug qui luy estoit imposé, il fut receu, & traité par Hécale du mieux qu'elle put. Le Héros ne manqua pas à son retour d'en témoigner sa gratitude. *Les peuples*, ajoute t'il[n], *répandus ça & là, & couchez comme en cercle faisoient le sacrifice nommé Hécalésien, en l'honneur de Jupiter Hécalien, & par là celebroient toujours l'Héroïne Hécale. Voilà*, concluë-t'il[o], *la reconnoissance, & la recompense qu'elle eut de son hospitalité par l'ordre de Thesée.*

Le pavillon en est encore une preuve, cela fait de l'endroit où il est une espece de Temple destiné à la ceremonie en l'honneur d'Hécale. C'est dans Suidas que je démesle cette circonstance. *Hécale*, dit ce Grammairien[p], *est le nom propre d'une Héroïne dans Callimaque.* Les Etymologies grecques disent aussy que ce Poëte avoit fait un Poëme en l'honneur de cette Héroïne. Ce que Suidas rapporte ensuite est

m ἔθυον δὲ αὐτῇ, διὰ τὸ ξενίσαι Θησέα.
n ἔθυον γὰρ Ἑκαλήσιοι οἱ πέριξ δῆμοι συνιόντες Ἑκαλείῳ Διῒ, καὶ τὴν Ἑκάλην
o ἔχε τὰς ...... ἀμοιβὰς τῆς φιλοξενίας τοῦ Θησέως κελεύσαντος.
p Ἑκάλη ὄνομα κύριον, ἡ ἡρωῒς ἡ παρὰ Καλλιμάχῳ.

apparement pris de Callimaque , qu'*Hécale*[a] *avoit un Temple sans cloture* Car je ne crois pas qu'on puisse interpreter autrement le mot τεῖχος qui ne peut estre qu'une expression poëtique.

Je trouve entre les graveures de Gorlée une Sardoine qui represente, selon mon sens, & l'espece de Temple sans closture dont je parle , & le Sacrifice qu'on faisoit à l'Héroïne hospitaliere. Toutes les figures de ce monument me paroissent caracteriser ce que j'avance icy. Tout y désigne & la feste des *Puanepsies*, & la ceremonie qu'on y faisoit en l'honneur d'Hecale, le Pavillon au dessus de l'Autel chargé de grains & de fruits, la libation qu'on fait sur cet autel. La figure qui tient une corbeille pleine de fruits, & l'autre qui jouë d'un instrument en sont autant de symboles particuliers.



Je ne vois pas ainsy sur quel fondement J. Gronovius peut dire que c'est un mariage contracté par la *confarreation*. Rien ne se voit icy ny du mariage ny de

a ἶχε γὰρ τεῖχει ἀκλείστῳ.

la ceremonie dont il parle. Les deux figures se donnent la main gauche. Je ne sçay si cet usage est marqué quelque part. La farreation ou la confarreation ne se pratiquoit pas en mettant des fruits & des grains sur un autel. Le *Farreum* d'où la ceremonie en question tire son nom estoit une espece de pain ou de gasteau comme le dit Festus en propres termes. *Farreum genus libi ex farre factum.* C'est un genre de gasteau pestry de froment. Denys d'Halycarnasse dit que les deux époux en mangeoient. Or cela ne paroist point icy. Tout y convient au contraire avec la Feste que je décris & le Sacrifice de reconnoissance qu'on y faisoit à Hécale.

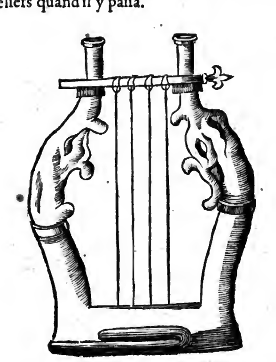
C'est par cette ceremonie, peut-estre, ou que commençoit, ou que finissoit la feste des *Puanepsies*. Rien ne s'oppose dans la Pierre au Sacrifice dont je parle. Les trois figures y font chacune leur role. Les plus anciens Sacrifices comme celuy-cy n'estoient que de fruits, ou de choses inanimées. La femme avec son enfant avoit offert le panier plein de fruits. L'homme avec sa cotyle offre du miel, ou du vin, ou de l'huile. La jeune personne qui est au milieu tient un instrument de musique pour en joüer. Comme cet instrument semble n'estre formé dans la Pierre que de trois traits, n'auroit-on pas voulu marquer le *trichordum* ou le *trigonum* sur lequel dans Athenée *une femme qui en tient* [r] *joüe des airs Ioniques.* P. 665.

A dire la verité cependant après avoir bien exa-

[r] ———— τρίγωνον ᾄδει ἔχουσα.

miné cette lyre avec une grosse loupe, il m'a paru qu'elle approche de la figure de celle qui se voit sur un des plus beaux bas reliefs antiques de mon Cabinet. Je la donne icy parce que sa structure est tres-singuliere. Elle fait voir sur tout comment les anciennes lyres estoient fabriquées. Ce que je conjecture volontiers parce que j'ay bien envie de croire que mon Marbre est du temps de Phidias. L'excellence du travail au moins n'en dément pas l'idée. La sculpture est assez du goust du Temple de Minerve de la Citadelle d'Athenes dont M. de Nointel fit copier les bas-reliefs quand il y passa.

Ces desseins-là se doivent trouver parmy ceux de Monsieur Begon, car il les acheta de celuy qui les avoit icy.



Quoyque la lyre de nostre cornaline paroisse toute simple, elle ne laisse pas d'estre de l'espece de celle du marbre. Il n'estoit pas aisé en effet d'y observer tous les ornements de celle-cy. Elle en a neanmoins la figure d'un quarré long.

Les trois figures si l'on veut n'ont peut-estre pas encore esté mises sans dessein, & sans précision. La Feste depuis Thesée se celebroit autant pour rendre grace au Ciel, qu'en mémoire du Héros, & par reconnoissance pour luy. La femme qui tient une espece de lyre auroit rapport à Thesée. On luy at- « tribuoit, selon quelques uns, dit Hyginus, celle que « l'on avoit placée parmy les astres près de l'Engona- « sis, ou de l'Hercule, parce que Thesée estant habile « en toutes sortes d'arts, on présumoit qu'il avoit ap- « pris à joüer de la lyre. *Nonnulli lyram quæ proxima ei* « *signo est collocata, Thesei esse dixerunt; quod ut eruditus omni artium genere lyrâ quoque didicisse videbatur.* Il estoit aussy representé, dit Pausanias, sur la base d'un Autel tenant une lyre, & Ariadne auprès de luy avec une couronne.

L. 2. Astr.

Eliac. 1.

Mais ne seroit-ce pas Thesée luy-mesme qu'on auroit voulu figurer encore sous l'habit de fille. Le mesme Auteur que je viens de citer dit ailleurs[t] qu'il revint une fois à Athenes déguisé de la sorte après avoir executé quelques-uns des travaux que son courage, & que son émulation pour Hercule luy avoit fait entreprendre. *Il estoit vestu de robe longue, & il avoit*

Att.

f Θησεὺς δὲ λύραν ἔχων.
t ὄντα δὲ χιτῶνα ἔχοντος αὐτοῦ ποδήρη καὶ πεπλεγμένης εὐπρεπῶς εἰς τὴν κόμης.

les cheveux retrouſſez, & ajuſtez *proprement* à la maniere des femmes. *Dès qu'il approcha du Temple d'Apollon* Dauphin, ceux qui le baſtiſſoient luy direntu, *comment eſt-ce qu'une fille à marier va ſeule.*

L'autre figure de femme ainſy peut eſtre Ariadne qu'il enleva de Crete, & un de ſes fils. La figure d'homme qui tient une cotyle pourroit eſtre Connidas ſon Gouverneur, que les Athéniens réveroient pour cette raiſon, & à qui par reconnoiſſance au rapport de Plutarque x ; ils ſacrifioient encore de ſon temps un Belier la veille de la Feſte dédiée à Theſée. Ainſy le Belier qu'on voit au coſté gauche du deſſein ne peut ſans doute avoir eſté mis en ce lieu que pour caracteriſer cet uſage qui s'obſervoit dans un autre temps. Car, comme je l'ay déja dit, on ne faiſoit point de Sacrifices ſanglants dans les *Puanepſies*, & il faut remarquer que tout ce que j'ay rapporté ne paſſe pas l'inſtitution de ces Feſtes, mais a eſté executé auparavant.

Derriere ce groupe aſſis on voit une femme, & un homme debout; l'une a le dos tourné, & l'autre eſt de face. *

u ὅτι δὴ παρθένος ἐν ὥρᾳ γάμου πλανᾶται μόνη.

x μέχρι νῦν Ἀθηναῖοι μιᾷ πρότερον ἡμέρᾳ τῶν Θησείων κριὸν ἐναγίζουσι μεμνημένοι καὶ τιμῶντες.

* On n'a point obſervé la véritable attitude de ces figures dans les deux premieres Eſtampes qu'on a publiées; dans celle de Mademoiſelle le Hay, la femme eſt de profil, & tient le panier deſſus ſa teſte de la main gauche quoyque dans la Pierre ſe ſoit de la main droite. Dans la ſeconde Eſtampe on l'a miſe de face quoyqu'elle ait le dos abſolument tourné. Elle tient le panier de la main droite, & elle a le bras gauche pendant dont on remarque meſme le coude, ce qui fait voir que la figure n'eſt point de face. Ce n'eſt pas une choſe extraordinaire dans les antiques d'y voir des figures tournées de la ſorte. Dans les Médailles il y en a qui le font comme celle-cy : telle eſt celle du revers d'une Médaille d'or de Tite La figure à demy nuë eſt appuyée du coude gauche ſur une colomne, & ne fait voir que ſon dos, & le reſte de ſon corps dans cette attitude. On en trouve encore de tour-

nées de la mesme maniere dans une Médaille de Julia fille de Tite, de Crispine, & de Julie femme de Sévere.

A l'égard de l'autre figure qui porte un bassin plein de fruits sur sa teste, il est certain que c'est un homme âgé & fort barbu ; & il paroist que le dessein & l'adresse du graveur ont esté de mettre les figures de sa Pierre dans toutes sortes d'attitudes proportionnement à l'espace qu'il s'estoit prescrit, & qu'il avoit voulu remplir. Tous les vases sont de differentes fabriques, ce que n'ont pas observé ceux qui ont fait graver l'empreinte avant moy.

La femme porte sur sa teste une corbeille pleine de toute sorte de fruits pour l'offrande aux Dieux, & pour le festin des peuples. Les Grecs appelloient ces sortes de paniers *des reseaux* γυργάθους, & les Latins mesme *reticula* qui signifie la mesme chose, comme on le voit dans Horace, & dans Juvenal. Il est aisé de remarquer cette circonstance dans la Pierre. Je ne sçay si je me trompe, mais il me semble que la corbeille qui est sur la teste de la femme n'a pas la mesme grandeur que celle qui est en bas. Cela n'auroit il pas rapport à cette loy de Solon qui deffendoit aux femmes, comme on le voit dans Plutarque, de porter de grandes corbeilles. Elles ne pouvoient avoir plus d'une coudée de profondeur *. La corbeille qui est à bas entre les deux figures assises est de mesme genre, mais bien plus haute, & n'est pas un foyer, comme l'ont cru ceux qui ont fait graver la Pierre avant moy.

L'homme qui est de face, & barbu porte une maniere de bassin remply de fruits assez gros, & autant qu'on en peut juger d'une grappe de raisin

* μηδὲ κανητὰ πηχυαίω μεῖζον;

avec des pampres ; il tient auſſy quelque choſe de rond de la main gauche qui peut eſtre un pain, afin qu'il ne manquaſt rien aux beſoins, & aux plaiſirs de la Feſte. En effet il eſt parlé de pain dans les vers que cite le Scholiaſte d'Ariſtophane, & dans la chanſon de l'Eréſione[y].

Mais ne ſeroit-ce pas auſſi de ces gaſteaux qui, ſuivant les Anciens, eſtoient d'uſage dans quelques Pompes. On les pétriſſoit de farine d'orge & de froment, dit Porphyre[z], dans le recit d'une pompe Athenienne. Ces gaſteaux eſtoient encore la matiere des anciens Sacrifices non ſanglants, & ſervoient à l'ornement des pompes. Cela convient par conſequent au type que j'explique qui repreſente une Feſte accompagnée de pompes, & de ſacrifices innocents, ainſy il n'y a pas d'inconvenient que cette figure ne tienne de ces gaſteaux, & que ce ne fuſt de ceux qu'on appelloit ἀρτοχαείτους & χαρίσια *pains* ou *gaſteaux de gratitude* ce que je fais voir dans mon Traité des Actions de graces.

y ϰ̀ πόνας ἄρτυς.
z ἀλεύρων πυρίνων ϰ̀ κριθίνων φθοίς.



§. VII.

§. VII.

Satyres danseurs. Danse instituée par Thesée. Sacrifices faits aux Satyres. Osiris mene des Satyres à l'armée. Figure de Pan bien plustost representée sur la Cornaline antique, dans laquelle Pan jouë d'un fluste à une seule tige. Statuë de ce Dieu consacrée par Miltiades. Les Poëtes celebrent cette Statuë. Onomacrite poëte de ces temps-là. Epithete de Pan par rapport à la feste.

POur ce qui est de la figure cornuë & Chevrepied qui suit, soit qu'on la prenne pour un Satyre ou pour quelque Divinité cornuë, j'avouë que je ne sçay qu'en dire de certain au sujet de la feste en question. Les Satyres estoient danseurs, & estoient souvent representez dans une attitude qui respond à cette idée. C'est pour cela apparament qu'ils estoient appellez *Sicinnistes*[a] du nom d'une danse satyrique qui est la *Sicinnis*, comme le dit Athenée ; j'en ay dans mon Cabinet un de la sorte, c'est-à-dire, dans une attitude de Danseur, avec une aile sur la teste qui marque peut-estre de l'agilité dans cet art.

En effet suivant le mesme Auteur que je viens de citer la *Sicinnis*, danse particuliere aux Satyres, tire son nom, selon quelques uns, des secousses ou des mouvements du corps, tant des mains, que des pieds, & il dit que celle que dansoient les Satyres, estoit tres legere & tres-agitée, ou suivant l'expression d'A- *L. 14. p. 630.*

a Διὸ ἢ οἱ Σάτυροι σικιννισταί.

thenée, tres rapide : mais il ajouſte auſſy qu'il y avoit cette difference entre la *Sicinnis* & les autres, que cette danſe n'avoit rien de pathetique ſingulierement, ou pour mieux dire, ne repreſentoit aucune paſſion de l'ame.

Je crois qu'on peut remarquer ce que je viens de dire dans ce deſſein que voicy du Satyre de mon Cabinet; l'attitude des pieds & des mains de cette figure, jointe à l'aile qu'elle a ſur la teſte, marquent plus une agitation précipitée, & ſans regle, que des mouvements concertez qui fuſſent, comme dans les autres danſes conſtament, une repreſentation muette mais énergique, de toutes les paſſions dont on peut eſtre ſuſceptible.



D'ailleurs le Satyre ne ſeroit-il point en ce lieu comme un ſymbole de la danſe *geranos*, ou *de gruë*, γέρανος.

instituée aussy par Thesée en passant par Delos à son retour de Crete ; c'est-à-dire, un peu avant l'établissement des *Puanepsies*. Il semble en effet, comme je l'ay desja remarqué, qu'on ait seulement voulu representer dans la pierre tout ce qui s'estoit executé par Thesée jusqu'à l'époque de la feste, jusqu'au temps de son institution. Il y avoit au reste peu de festes, & de cérémonies religieuses sans danses. Celle-cy consacrée à Apollon n'en estoit pas moins susceptible ; puisqu'Apollon luy-même est appellé ὀρχηστὰ, *Danseur*, par Pindare. On voit encore par une épigramme de l'Anthologie qu'on offroit en sacrifice aux Satyres les fruits des champs, & des arbres nouvellement plantez ; c'est ce que remarque [b] Leonidas par ces vers. *Heronax a consacré aux Satyres beuveurs de vin doux, ou de liqueurs, les prémices de trois champs nouvellement plantez*, ou bien en mesme stile :

Heronax pour ses champs nouvellement plantez,
De leur fertilité consacre les prémices,
Aux Satyres beuveurs, qui de vins doux tentez, L. 6. c. 7. Ep. 3.
Et de liqueurs, en font leurs plus cheres délices.

peut-estre faisoit-on dans les *Puanepsies* quelque cérémonie de ce genre dont le rit ne seroit pas venu jusqu'à nous.

Il n'estoit pas extraordinaire sur tout d'introduire dans les festes, & les jeux qu'on celebroit, des Saty-

b Γλευκοπόταις σατύροισι ——
Ἡρῶναξ, πρώτης δράγματα φυταλιῆς.
Τριῶν οἰνοπέδων τρισσοὺς ἱερώσατο ——

res. Le penchant qu'on leur attribuoit, comme on voit dans Diodore de Sicile, y estoit propre, ils aimoient *la danse, le chant, toutes sortes de plaisanteries & de jeux. C'est pour cela mesme*, ajouste Diodore, *qu'Osiris les admit dans les armées* [c]. Il n'y a pas d'inconvenient ainsy qu'on ait joint un Satyre joüant d'un instrument dans la répresentation d'une feste qui n'estoit pas moins célebrée par des jeux de tout genre, que parce que j'en ay des-ja rapporté.

J'ay dit aussy qu'on pouvoit prendre la figure cornuë dont je parle, pour quelque Divinité de ce genre. Je crois donc qu'elle peut representer le Dieu Pan: ce qui trouvera une application assez specieuse au sujet que je traitte. On donnoit à Pan des cornes de Chevre, des pieds de mesme, avec une queuë. C'est de la sorte que le décrit Lucien dans un de ses dialogues. *Comment pouvez vous estre mon fils*, fait-il dire par Mercure à Pan qui l'avoit appellé son pere, *vous qui avez des cornes, un nez comme le vostre, une barbe herissée, des pieds fendus & de bouc, une queuë sur le derriere* [d]. Rien ne ressemble davantage à la figure de notre monument. Comme on le faisoit aussy jouër de la flute, tout convient assez à ma conjecture.

Je sçay bien neanmoins que l'expression dont les Anciens se servent pour marquer ce jeu de flute,

c τούς τε Σατύρους πρὸς ὄρχησιν καὶ μελῳδίαν καὶ πᾶσαν ἄνεσιν, καὶ παιδιὰν ὄντας εὐθέτους συμπαραλαμβάνειν πρὸς τὴν στρατείαν.

d ἐμὸς γὰρ πῶς; κέρατα ἔχων, ῥῖνα τοιαύτην, καὶ πώγωνα λάσιον, καὶ σκέλη διχηλά, καὶ τραγικά, καὶ οὐρὰν ὑπὲρ τὰς πυγάς.

semble donner une idée d'un instrument different de celuy qu'a notre figure. Cependant outre que chez eux les termes dont ils se servent de σύριγξ, σάλπιγξ & αὐλὴ sont bien souvent synonymes, comme on le voit dans Hesychius, dans Syncelle, & dans les autres, c'est qu'il y avoit une *syrinx à un seul tuyau* σύριγξ μονοκάλαμος, comme l'Auteur des Etymologies grecques le remarque [e]; *Junx se dit aussy d'une flute à un seul tuyau*, telle apparament que celle de la Cornaline. Cela peut se justifier encore par des antiques dans lesquelles Pan est gravé joüant d'une flute longue, & à une seule tige, comme dans celle-cy entre autres de Gorlée.



Part. 1. n. 55.

Au reste ce Dieu comme les Satyres, n'avoit gueres moins de relation avec les danses si communes dans les festes anciennes. Aussy en est il appellé par Orphée, ou plustost par Onomacrite σκιρτητὰ *Danseur*, & dans Suidas par quelques autres προέξενος ou

e λέγεται δὲ καὶ ἴυγξ, σύριγξ μονοκάλαμος. p. 480.

Des peuples nombreux de Medie,
Miltiade me fit ériger ces honneurs.

Theætetes autre Poëte de l'Anthologie, & que je crois du mesme temps que Simonides, parle aussy de cette Statuë consacrée par Miltiade à Pan *en reconnoissance des secours* qu'il en avoit receus *dans la bataille*[i]. Ce Dieu se dit encore dans cette Epigramme *le mary d'Echo qui joüe de la flute sur les montagnes*[k].

Ces Statuës & les sacrifices en son honneur dont parlent les Poëtes & les Historiens pour les avantages dont on le croyoit Auteur, le font sans doute appeller par Onomacrite qui est encore un Poëte de ces temps-là[l].

Une Divinité bienfaisante & celebre.

Ce qui me fait juger que ces vers sont d'Onomacrite, & que le Poëte est du temps de Miltiade, c'est qu'il dit de Pan qu'*il se plaist dans un antre* αἰγοχαρὴς, ou pour mieux dire, que l'on revere dans un antre que la reconnoissance luy avoit fait consacrer; ce que Herodote, Pausanias, & Lucien rapportent. On luy en dédia un, disent ils, au dessous de la Citadelle, en mémoire des secours qu'on croyoit en avoir obtenus à Marathon, & ailleurs depuis.

Peut-estre que dans la suite introduisit-on quelque chose de son culte, comme d'un Dieu à qui l'on

i ——— ξείνια συμμαχίης.
k ——— ὀρειαύλῳ πόσις Ἀχοῦς.
l ——— πολυώνυμε δαῖμον.

devoit tout, dans les *Puanepsies*, feste toute consacrée à la reconnoissance, d'où vient que par rapport à cette feste le Poëte que je viens de citer, luy donne peut-estre l'épithete de *fructueux Pan* [m].

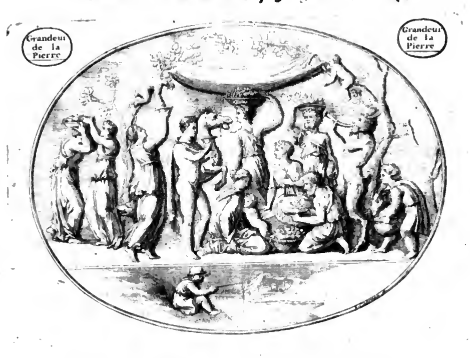
Il est assez vrai-semblable ainsy que l'Auteur de la Pierre, qui n'est pas éloigné, selon ma conjecture, du temps de l'érection de la Statuë, l'ait placée dans la representation d'une feste qu'on célebroit peut-estre plus volontiers dans l'endroit où la Statuë estoit située. Les arts estoient en ce temps-là dans une si haute perfection, comme ce qui nous en reste de monuments le prouve, qu'il n'y a pas beaucoup d'inconvenient à croire que la graveure dont il s'agit soit du temps de Cimon fils de Miltiade, comme je l'insinuë dans la suite. Cette circonstance mesme de la Statuë de Pan celebrée par les Poëtes de ce temps là, est une nouvelle preuve pour rendre ma conjecture plus specieuse, & pour luy donner plus de poids, aussy est-ce peut-estre ce qui a engagé l'ancien graveur à le mettre dans son dessein.



m ——— κάρπιμε Παιώ.



§. VIII.



§. VIII.

Vase dans lequel on cuisoit le mets qui a donné le nom à la feste & au mois. Hesychius le justifie. Endroits singuliers sur ce sujet, d'Aristophane, de Plutarque & d'Athenée. Allusion de saint Gregoire le Grand. Proverbe Allemand que l'Auteur a appris de S. A. R. Madame. De l'oiseau & de sa situation. Pourquoy un Belier ou un Bouc dans le dessein.

LA derniere figure du dessein de ce costé-là, tient des deux mains un vase que les Grecs appelloient χύτραν, *Chutran*, & que nous pourrions nom-

mer une *terrine* ou une *jatte*, ou si l'on veut une *marmite*. Ce symbole au reste est ce qui caracterise davantage le sujet qu'on a voulu représenter sur la pierre. C'est dans cette espece de vase en effet qu'on faisoit cuire, & qu'on présentoit à l'entrée des festins de ce temps les *féves*, qui pour cela ont donné le nom de *Puanepsies*, & à la feste, & au mois dans lequel on la celebroit.

J'ay remarqué au commencement de ce Discours ce qu'un Ancien, dans Harpocration, rapporte de cette feste, & de cet usage qu'on y observoit. Voicy encore Hesychius autre Grammairien qui en parle & qui l'explique en sa maniere abregée. *Puanepsies feste à Athenes, appellée de la sorte, parce que dans les festins de ce temps on se remplit, on mange quantité de féves qu'on y sert, elle se célebre le septiéme du mois Puanepsion, ainsi nommé du ragoust de feves qu'on fait cuire, aussy bien que la feste à cause des marmites de féves appellées* πύανα *qu'on y fait boüillir*[n]. Eustathius sur le second de l'Illiade, rapporte presque la mesme chose qu'il est inutile de copier icy.

Plutarque dit qu'à ce mets Thesée, & sa troupe y joignirent toutes sortes de legumes, & de *mets*. τῶν σιτίων *confondus*, cela est justifié par ce que j'ay des ja rapporte d'autres Auteurs, *qu'ils les firent cuire dans une marmite commune, & qu'assis les uns avec les autres ils en mangeoient ensemble*[o]. On peut observer là dessus que

n Πυανέψια, ἑορτὴ Ἀθήνησιν ἄγεται, δι' ἣν παρόδου κυάμων ἐμπίπλανται, καὶ ἄγεται Πυανεψιῶνος ἑβδόμῃ, ἐπειδὴ ἕψουσιν ἔτνος. οὕτω δὲ κέκληται ὁ μὴν καὶ ἡ ἑορτὴ διὰ τὸ ἀθρόα ἕψειν ἃ καλοῦσι πύανα.

o καὶ μίαν χύτραν κοινὴν ἑψήσαντες συνεστιαθῆναι, καὶ συγκαταφαγεῖν ἀλλήλοις.

c'est peut-estre pour désigner cet usage plus précisément qu'on ne voit dans la pierre qu'un de ces sortes de vases.

Cette pratique si ancienne a donné lieu sans doute à la pensée d'Aristophane, d'où depuis le Proverbe a esté tiré p. *Il faut établir une paix durable par les marmites*, ce que j'expliqueray ailleurs *. C'est du moins ce qui a fait dire au Deipnosophiste sur ce qu'on rapportoit d'un Télemaque d'Acarnanie chez qui l'on n'avoit trouvé que des féves. *Il est visible par là*, dit-il, *que Télemaque mangeoit toujours des Jattee de féves, & qu'il célébroit souvent la feste peteuse des Puanepsies* q. Je ne sçay encore si cet usage n'auroit point inspiré l'idée à un Pere de l'Eglise, de dire que sous le terme d'*olla*, l'assemblée commune est specialement désignée *ollæ nomine synagoga specialiter designatur*.

* Dans mon Traité des actions de graces.

Saint Gregoire le Grand.

C'est ce que remarque celuy qui a fait les extraits de ce Pere en 16. livres, dont j'ay un ancien mss.

On trouve au reste des vestiges de la feste, & des festins de feves dans un Proverbe ancien en Allemagne. Pour désigner en ce pays un mauvais repas, ou un festin de petites gens, on y dit : *Voila une belle feste de féves*. Es ist ein schon Bohnenfest.

C'est à S. A. R. Madame, que je dois cette Remarque aussi curieuse, & aussy à propos sur ce sujet que singuliere.

Les deux petites figures nuës prés du pavillon, sont deux jeunes hommes grimpez sur les arbres pour en cueïllir les fruits. Ce sont peut-estre les

p χύτραις ἱδρυτέον.

q ὡς τοίνυν δῆλός ἐστιν ὁ Τηλέμαχος πολλὰς χύτρας [illegible] τὴν Πυανεψίων πρώην ἑορτήν.

deux fils *Enopion* & *Staphylus*, que Plutarque sur le témoignage d'Ion, & d'autres Auteurs, dit que Thesée eut d'Ariadne. N'auroit-on pas encore voulu representer par ces deux jeunes enfans, & les autres de la pierre, ceux que Thesée sauva du tribut qu'on en payoit depuis trois ans, ils ne devoient pas moins celebrer la feste que le reste du peuple, & ils en avoient un double motif: j'ay leu cette circonstance quelque part,

L'oiseau qu'on voit sur une branche n'a pas esté mis là sans raison. Tout paroist trop concerté dans ce monument, comme on en conviendra. On ne peut pas discerner neanmoins bien précisément de quelle espece il est. Si c'estoit un corbeau, ou une corneille, il n'y auroit pas d'inconvenient, la feste que represente le reste du type estant dediée à Apollon. Cet oiseau seroit mis là pour un symbole d'augure, comme on le voit dans un medaillon de Marc Aurele, du cabinet de Parme, dequoy Pedrusi semble convenir, p. 161. D'ailleurs comme les Anciens faisoient peu de choses sans consulter les Oracles, ou sans employer les autres manieres de connoistre l'avenir, cet oiseau pourroit icy marquer cet usage: on sçait ce que dit un Libanus dans Plaute.

. . . . *Cornix est ab læva*,

la Corneille paroist du costé gauche, & qui se flatte par là une reüssite heureuse. J'ay creu pour moy y voir une choüette, comme la scene est dans l'Attique, où cet oiseau, suivant le proverbe, est commun; il n'est pas hors d'apparence qu'on ait gravé là une Choüette, qui estoit, aussy-bien que le pays, consa-

crée à Minerve. Mais quelque oiſeau que ce ſoit, on peut tirer de l'endroit où il eſt cette conjecture, comme on l'a des-ja preſſenty par l'expreſſion que j'ay citée de Plaute. On l'a placée à coſté gauche pour marquer que l'expedition qui donna lieu à cette feſte d'action de graces, avoit eſté entrepriſe ſur des auſpices heureux, *ave ſcævâ*, ou *ſiniſtrâ*, ſuivant le proverbe, par l'auſpice d'un oiſeau qui voloit à gauche, ou comme dans le Pſeudolus, *avi ſiniſtrâ.*

Avi ſiniſtrâ, auſpicio liquido, atque ex ſententiâ.

L'auſpice heureux & clair répond à mes deſirs.

Ce que Varron explique de la ſorte dans ſes Queſtions Epiſtolaires. Dans la ſituation, dit-il, où ſont les Dieux lorſque l'on ſe tourne vers le midy, les parties orientales du monde ſont à gauche, & à droite celles de l'Occident; de là vient, ſelon mon ſens, ajouſte-il, que les augures qui paroiſſent à gauche ſont eſtimez les meilleurs que ceux qui ſurviennent à droit. *A Deorum ſede, cùm in meridiem ſpectes ad ſiniſtram ſunt partes mundi exorientes; ad dexteram occidentes.* Il dit preſque la meſme choſe ailleurs : *quæ ſiniſtra ſunt bona auſpicia exiſtimantur.* Les auſpices du coſté gauche ſont eſtimez bons. Il remarque auſſy que le proverbe *ave ſiniſtra*, ou *ave ſcæva*, ſe dit de tout ce qui ſe fait à propos. *Aliudve quid ſit, dici ave ſiniſtrâ quæ nunc eſt*, & que cela vient des Grecs qui nomment la gauche σκαιαὶ, *id à Græco eſt quod ſiniſtram vocant σκαιάν quare quod dixi ſcævum bonum omen eſt* C'eſt *pourquoy*, conclut-il, *ce que j'exprime par ſcævum, cela veut dire un bon augure.* Les Grecs avoient donc cette idée avant les Latins; ils employent preſque comme

eux en tout ſens le terme d'*oiſeau* ὄρνις, ou ceux qui y avoient rapport. On le voit entre autres par une expreſſion d'Eſchyle dans les Eumenides[r], comme qui diroit: *Vous ne vous engagerez point en des lieux contre l'auſpice des oiſeaux dangereux.* Des Grecs donc l'ont pû marquer dans la pierre que je décris pour la raiſon que je viens d'expliquer.

J'ay pris pour un Belier l'animal d'entre l'arbre; & celuy qui tient une jatte, ſur une raiſon aſſez ſpecieuſe que j'en ay donnée. Si l'on vouloit cependant que ce fuſt un Bouc, comme l'ont pensé ceux qui ont fait graver la pierre avant moy, je n'y trouverois point d'inconvenient. Au contraire je le puis fort bien ſoutenir dans mon ſyſteme par un endroit de Plutarque dans la vie de Theſée meſme. Avant que ce Héros partiſt pour ſon expedition de Crete, il alla conſulter l'Oracle de Delphes. *On dit*, rapporte l'Auteur, *que le Dieu luy reſpondit de prendre Venus pour chef & compagne de ſon voyage: mais dans le ſacrifice qu'il faiſoit ſur le bord de la mer, il arriva que la Chevre qu'il alloit y employer devint bouc*[ſ], *& que pour cela Venus fut depuis nommée la Déeſſe du Bouc.* On a donc pû mettre cet animal pour marquer un évenement ſi ſingulier arrivé avant l'inſtitution de la feſte.

Les deux arbres qui conſtament ſont entourez d'un ſep de vigne, peuvent eſtre ou des figuiers, ou

r ——— καὶ προσόρνιθας πόρους
Τιθέντες ———

ſ τὴν ἄγα θήλειαν οὖσαν αὐτομάτως τράγον γενέσθαι. διὸ καὶ καλεῖσθαι τὴν θεὸν ἐπιτραγίαν.

des oliviers. Ces arbres ſont communs dans l'Attique ; leurs fruits comme ceux de la vigne s'y recueïlloient dans le temps des *Puanepſies*, & entroient dans les offrandes, & dans les repas qu'on y faiſoit.

---

§. IX.

De la Scene où ſe celebre la feſte. Dans les jardins de Cimon peut-eſtre, ou dans la plaine nommée Alipedon. Fragment de Callimaque touchant Hécale. Son Temple ſans cloſture. Endroit de Suidas, refuté ſur ce ſujet, échappé à Meurſius, expliqué par le Scholiaſte de l'anthologie contre la traduction nouvelle de Suidas. Voyageurs réveroient Hécale. Antique de Mr Bourdaloné, jadis à Mr Lauthier. Preuve du Temple ſans cloſture. Spon réfuté.

APrès ce que je viens d'expliquer il ne faut pas oublier la Scene où ſe paſſe tout ce qu'on y a voulu graver. Le pavillon me donne lieu d'en appeller ainſy le champ, puiſque les Grecs ne nommoient autrement que *Scene*, un lieu qui eſtoit couvert, d'où la partie du Theatre qui l'eſtoit eut ce nom. De là vient que Dioſcoride parlant du ſmilax ou *feveroles des jardins*, dit qu'il croiſt, & multiplie beaucoup ſes tiges, tellement que par l'ombrage qu'elles font aux environs, elles ſemblent ſe former, & devenir en Scene[ε].

Il y a de l'apparence donc qu'on a voulu placer

ε αὐξανομένας τι ἀφ᾽ ἑαυτοῦ, ὥστε καὶ σκηνοποιεῖσθαι.

la Scene de la feste qu'on gravoit, dans les jardins des environs du Pirée, par les raisons que j'en donneray dans le dernier article, & ces jardins pouvoient estre ceux de Cimon. Cet Athenien avoit des terres & des jardins en plusieurs endroits, dit Emilius Probus, ou Cornelius Nepos, & il en laissoit l'entrée, & l'usage libre à tout le monde : *cum compluribus locis prædia hortosque haberet.* Il se peut faire ainsy que dans le dessein d'une feste on ait voulu consacrer la générosité de Cimon. Cet homme d'une grandeur d'ame plus que Royale, ne mettoit point de gardes dans ses champs, & dans ses jardins, afin que ceux qui voudroient y entrer, dit Théopompe dans Athenée, & y cueillir des fruits d'Automne eussent la liberté [u]. Plutarque dit qu'il en fit rompre toutes les hayes pour en laisser & l'entrée libre, & la facilité d'en prendre les fruits en Automne [x]. Je sçay que Théopompe dit la mesme chose de Pisistrate, qu'il rendoit ses jardins publics, & qu'il en abandonnoit les fruits au peuple. Mais ce que j'ay rapporté de Cimon me paroist venir mieux au dessein. Ces expressions au reste de fruits d'Automne d'Athenée, & de Plutarque me feroient soupçonner volontiers que Cimon laissoit plus particulierement dans le temps des *Puanepsies*, ses jardins libres pour procurer à ses compatriotes l'avantage de celebrer avec plus de facilité une feste qui exigeoit quelque espece de dépense.

u ὅπως οἱ βουλόμενοι τῶν πολιτῶν εἰσιόντες ὀπωρίζωνται.
x ὑπάρχῃ λαμβάνειν τῆς ὀπώρας.

Mais

Mais que ce soit dans les jardins * de Cimon ou ailleurs que la Feste, dont il s'agit, fut celebrée, ce devoit estre toujours un lieu public : or il y en avoit un à Athenes près de la mer qui s'appelloit *Alipedon*, comme le rapporte Suidas d'Harpocration. *Alipedon*, dit-il, *est une plaine dans un fond près de la mer* [y], & cet endroit convient à ce qui est representé dans la Pierre où l'on a mis tout joignant, à ce que je prétends, le Port de Pirée. *Quelques-uns*, ajouste l'Auteur, *luy donnent aussy le nom de Pirée* [z]. *Sur tout*, continuë-t'il, *c'est un lieu commun * qui estoit mer autrefois, & qui depuis est devenu plaine* [a]. Il y a bien de l'apparence ainsy que les *Puanepsies* se celebroient dans un lieu semblable, & la proximité de la mer, si bien marquée dans l'Exergue, n'en est pas une preuve mediocre.

* Tout contribuë cependant à fortifier cette conjecture : les *Monuments Cimoniens* estoient du costé gauche des murailles du Pirée aussy-bien que l'autre de Pan.

* Je crois qu'il faut lire cet endroit comme dans Suidas *κοινὸς*, & non comme dans l'Harpocration *κοινῶς*.

On y disposoit un endroit pour le Sacrifice d'Hécale, cérémonie, comme je l'ay fait voir, qui s'observoit dans la Feste dont je traite ; & ce lieu est dans la Pierre l'endroit du Pavillon. Cette circonstance enfin est prouvée par un fragment de Callimaque que Suidas rapporte, & il n'est pas inutile de le repeter encore icy. Dans un Hymne, ou plustost dans un Poëme fait en l'honneur d'Hécale, le Poëte sans doute, y traite de la Feste en question, comme on le pourroit faire voir par les autres fragments qui nous en restent. Il dit que l'*Héroine* qu'il chante, *invitoit tout le monde à celebrer ses mysteres, parce qu'elle*

y ἀλίπεδον ὁμαλὸν ἔδαφος πρὸς τῇ θαλάσσῃ.
z ἔνιοι δὲ τὸ Πειραιᾶ φασίν.
a ἔτι δὲ ἢ κοινὸς τόπος, ὃς πάλαι μὲν ἦν θάλασσα, αὖθις δὲ γέγονε πεδίον.

avoit un Temple ſans cloſture, un Temple ouvert de tous coſtez[b]. Je ne crois pas eſtre obligé de montrer que τεῖχος eſt mis poëtiquement en cet endroit pour un *Temple**. Cela ſe voit, & convient trop à un pavillon dreſſé dans un champ comme celuy de noſtre pierre. Ainſy l'endroit du Poëte donne non ſeulement à ma conjecture toute la vray-ſemblance neceſſaire, mais doit prévenir entierement en ſa faveur. Quand on voudroit donner un autre ſens aux termes de Callimaque, ce ne pourroit eſtre qu'une raillerie qui ne convient pas au deſſein du Poëte, & aux honneurs que l'on rendoit à l'Héroine.

* Ou τέγος comme dans le Schol. d'Ariſtophane p. 377. *maiſon*, qui poëtiquement vient encore mieux à ma conjecture.

Je ſçay bien que dans la nouvelle édition de Suidas, on traduit l'endroit que j'en rapporte d'une maniere differente. On y ajouſte des termes qui ne ſont pas dans l'original, & qui y donnent au texte un autre ſens. Tout ce qu'on cite dans les Notes, ne prouve rien pour déterminer ce texte, conformément à l'idée que ſuggerent les additions de la traduction. Ce que les uns ou les autres rapportent du Poëme de Callimaque, ne va qu'à dire que la maiſon d'Hécale avoit eſté une maiſon d'hoſpitalité pour Theſée. Quelque choſe que l'on faſſe il n'eſt pas poſſible de donner un autre ſens aux differents témoignages qu'on en cite.

C'eſt auſſy ce que reconnoiſt le Scholiaſte Grec de l'Anthologie ſur une Epigramme de Crinagoras, où il eſt ainſy parlé d'Hécale, & du Poëme de Callima-

b ἣ πρὸς ἑαυτὴν πάντας καλεῦσα, ἔχει γὰρ τεῖχος ἀκλήϊστον.

que qui l'a célébre[c], le Poëte y dit à la lettre :

Il chante la maison d'Hécale hospitaliere.

Sur quoy le Grammairien fait cette remarque[d]. Le Poëte s'exprime de la sorte, dit-il, *parce qu'Hécale a receu chez elle Thesée.* Un endroit dans Suidas échappé à Meursius, où il est parlé d'Hécale, ne doit estre entendu que de cette maniere[e] : *O mere, nous nous souviendrons*, c'est à-dire, *nous honorerons ta maison hospitaliere, car elle a esté un hospice commun de tous :* ce que l'on dit icy, parceque Hécale avoit exercé l'hospitalité envers Thesée, & nullement envers d'autres, si ce n'est les compagnons du Héros, & dans le mesme temps. Ce qui doit estre pris pour la mesme chose : je crois au reste que le fragment dont je viens de parler est du mesme Poëme de Callimaque, en l'honneur d'Hécale ; & pour celebrer son hospitalité pour Thesée, je ne sçay si Kuster l'a remarqué.

Les honneurs qu'on rendoit à Athenes, & peut-estre ailleurs, dans les Colonies Atheniennes à cette Heroine, ont sans doute engagé le Poete à la prendre pour le sujet de son Poëme. Outre qu'on luy faisoit des sacrifices, comme on le voit dans Petronne.

Digna sacris Hecale . . . . . .

Hécale qu'on jugea digne de sacrifices.

& dans les Etymologies Grecques, *parce qu'elle avoit donné l'hospitalité à Thesée*[f], *les Voyageurs la reveroient*

c Ἀείδει δ' Ἑκάλης φιλοξείνοιο καλιήν.
d Ὅτι Ἑκάλη ἐξένισε τὸν Θησέα.
e ——— σεῖο μαῖα φιλοξείνοιο καλιῆς
Μνησόμεθα· ξυνὸν γὰρ ἐπαύλιον ἔσκεν ἅπασιν.
f Ἔθυον δὲ αὐτῇ διὰ τὸ ξενίσαι Θησέα.

mesme, dit le Scholiaste d'Aristophane. Le mesme Auteur ajoute que cette Héroine, *à cause de son hospitalité, avoit un lieu* qui luy estoit consacré sans *closture* [g]. Ainsy la vénération qu'on avoit pour la mémoire de cette Héroine dans l'Attique les sacrifices qu'on luy faisoit, suffisent, ce me semble, pour appuyer ma conjecture sur le sens que je donne aux termes de τεῖχος ou στέγος, & sur l'application que j'en fais.

Ce que je viens d'expliquer me feroit croire volontiers que cette antique de M. Bourdaloüe, qui vient du Cabinet de M. Lauthier, qu'on appelle le mariage, sans fondement, & mesme sans aucune apparence, represente le lieu qu'on destinoit au culte d'Hécale.



Le pavillon bien marqué & attaché à des arbres, comme dans celle du Roy, est le Temple sans closture dont je viens de parler. La figure qui joüe de la flute, jointe à l'attitude de quelques-unes des autres figures, témoigne qu'il s'exerçoit là quelque cérémonie religieuse. Le sacrifice qu'on faisoit à l'Héroine, estoit un sacrifice de reconnoissance. Deux figures dans cette pierre levent les mains, & c'est une

g ἣ διὰ φιλοξενίαν ἔχει στέγος ἀκλειστον.

circonſtance qui fortifie ma conjecture. Cet uſage de lever les mains en haut, eſtoit propre à la reconnoiſſance, comme je le fais voir dans mon Traité des actions de graces. Les quatre figures qui ſont du coſté gauche ne pourroient-elles point eſtre priſes pour des Voyageurs. On a veu que le culte d'Hécale eſtoit une de leurs ſuperſtitions. Je ne ſçay ſi ma conjecture ſur cette pierre que je donne pour illuſtrer mon ſujet, fera fortune, elle eſt du moins plus vrai ſemblable que les idées qu'on en a euës juſqu'à preſent.

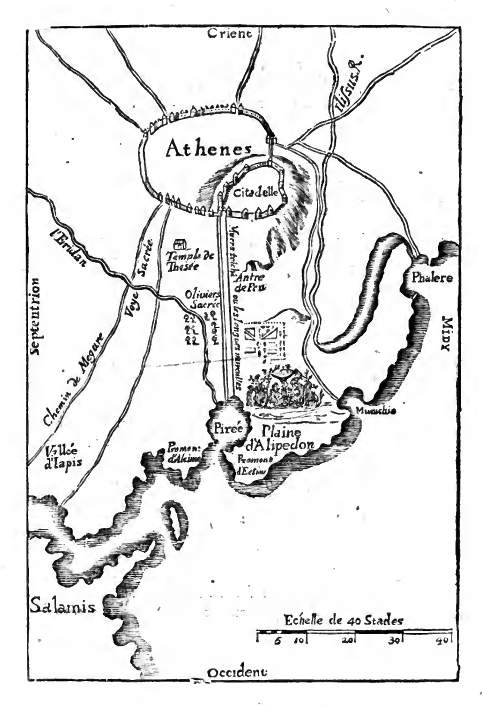
En effet je ne comprens pas encore ſur quel fondement M. Spon qui l'a publiée dans ſes Recherches d'antiquité, s'eſt figuré qu'elle repreſente la fable d'*Hermaphrodite*. Cet habille homme, qui a tant merité de l'antiquariat, ſe figure que c'eſt Hermaphrodite dans le bain preſt à embraſſer ſa chere Nymphe Salmacis. Je n'y trouve rien de ſemblable neanmoins, & l'on n'y voit pas de bain. C'eſt une femme qui paroiſt faire les avances, & non pas un homme, je crois meſme remarquer à la coëffure de l'autre, que c'eſt une femme auſſy. Rien donc ne ſçauroit faire valoir ce qu'on en a pensé juſqu'icy.



§. X.

Du Pescheur de l'Exergue Murailles du Pirée basties sous Pericles. Securité acquise par Thesée, marquée par la situation du pescheur. Passerat refuté sur l'interpretation d'un endroit de Properce. La preuve tirée du Poëte mesme, d'Aristophane, & d'Estienne de Bysance.

IL ne me reste plus à parler que du Pescheur qui est, pour ainsy dire, hors d'œuvre, & selon nous autres antiquaires dans l'*Exergue*. L'endroit où il est situé, est à mon sens, ce qui désigne plus précisément le pays, où la feste gravée sur la pierre estoit célébrée; c'est comme qui diroit un indice de la *Scene* où tout se passe: je prétens qu'on a voulu figurer en cet endroit l'embouchure du Pirée. Il semble mesme qu'on remarque une espece d'ance du costé de Munichia, assez voisine de l'endroit où le Pescheur est placé. On voit comme quelques petites maisons dans un petit lointain, & c'est Athenes. Ce ne fut que sous Thémistocles, ou pour mieux dire sous Péricles que le port de Pirée fut joint à la Ville par deux longues murailles. Ainsy dans quelque temps qu'on ait gravé la pierre, on a figuré l'endroit comme il estoit au temps de Thesée, ou si l'on veut du temps des Trente Tyrans, qui, selon Pausanias, firent abbattre les murailles du Pirée. Voicy un dessein exact du Pirée & de ses environs, que M. de Lisle, si digne de son poste dans l'Académie des Sciences, a tiré des originaux du Dépost de la Marine.


Orient
Athenes
Citadelle
Ilissus R.
l'Eridan
Voye Sacrée
Temple de Thesée
Antre de Pan
Oliviers Sacrés
Septentrion
Chemin de Megare
Phalere
Midy
Munichie
Pirée
Plaine d'Alipedon
Promont d'Alcime
Promont d'Ection
Vallée d'Lapis
Salamis
Echelle de 40 Stades
5 10 20 30 40
Occident

Il eſt aisé d'en remarquer la conformité avec ce que l'on voit dans la graveure ancienne, où tout ſe rapporte à la ſituation des lieux, ſoit de la Ville ou des endroits circonvoiſins. On obſervera auſſy qu'elle convient à ce qu'on lit dans Properce, comme je l'expliqueray enſuite. Cette circonſtance ſur tout juſtifie l'habileté du Graveur au delà de ſon art, & la préciſion de l'ouvrage juſques dans les minuties.

Le Peſcheur donc eſt là dans le plaiſir qu'il y prend, pour marquer la liberté, ou le repos que Theſée avoit acquis aux peuples de l'Attique, non ſeulement par ſon expedition de Crete, mais par la chaſſe qu'il avoit donnée aux brigans des environs du pays. C'eſt pour cela qu'on a placé ce Peſcheur à l'extremité du Pirée dans la ſecurité que luy procurent les travaux que Theſée avoit entrepris juſqu'au temps des *Puanepſies.* Le Peſcheur pour cette raiſon eſt encore du coſté de Megare, de Crommyon, d'Eleuſis, d'où il avoit exterminé tous les voleurs. Delà vient que cette coſte, qui du nom d'un de ces brigans, s'appelloit *Scironide*, comme on le voit dans Properce, parlant des chemins dangereux:

Scironis mediâ ſic licet ire viâ.
Et je traverſeray les routes de Sciron.

eut depuis le nom de Theſée, ce que prouve à mon ſens le meſme Poëte:

Inde ubi Piraei capient me littora portus,
Scandam ego Theſeæ brachia longa viæ.
Delà me tranſportant aux coſtes du Pirée,
Je monteray le long du chemin de Theſée.

qui de ſon temps pouvoit en avoir des autoritez.

Ainſy

Ainsi je ne sçaurois estre de l'opinion de Passerat sur cet endroit, qui veut que ce ne soit qu'une metaphore; ce qui n'a pas d'apparence pour peu qu'on examine ce que dit le Poëte dans son Elegie. Properce venant de Rome par la mer Ionienne au port Lechée, comme il le dit :

Deinde per Ionium vectus cum fessa Lechæo
Sedarit placidâ vela faselus aquâ.
Par la mer d'Ionie, ou voguant vers Lechée,
Quand lasse, & que du port la galere approchée,
Aura mis voiles bas . . . .

C'auroit esté bien prendre son plus long que d'aller vers l'emboucheure du Pirée. Le Poëte dit *littora*, c'est à-dire, les costes voisines du port. En effet, conformément à la situation des lieux, l'endroit par où le Poëte dit qu'il devoit passer, n'estoit pas esloigné de la mer. C'estoit le chemin d'entre celuy d'Eleusis, & celuy de Salamine. Ce chemin devoit conduire vers le Ceramique, que Philostrate dans la vie d'Herodes l'Attique, dit estre près *de la marine*, on montoit de là à la Ville, comme dit le Poëte:

Scandam ego Theseæ brachia longa viæ.
Je monteray le long du chemin de Thesée.

& cela est confirmé par un endroit d'Aristophane, où l'on dit : *mais en descendant d'Athenes vers l'Académie vous vous promenerez sous les oliviers sacrez* [h].

Une preuve encore qu'on montoit de ce costé-là en allant à Athenes, est ce qu'on lit dans Estien-

h Ἀλλ' εἰς Ἀκαδήμειαν κατιὼν, ὑπὸ ταῖς μορίαις ἀποτρέξεις.

ne de Byzance, d'un des environs de ce costé-là ; *Japis, dit il, est une vallée de l'Attique qui conduit à Megare, selon Callimaque, dans son Hecalé*. Ce qui marque enfin qu'il faut entendre le Poëte latin, comme je l'explique, c'est qu'il ne dit point que quand il sera au port de *Lechée* il deust s'embarquer à celuy de Cenchrée : mais il adjouste précisement qu'il doit faire le reste du chemin à pied :

Quod superest sufferte pedes, properate laborem,
Isthmos quà terris arcet utrinque mare.

Préparez vous, mes pieds au reste du voyage,
Passez l'Isthme que fait l'un & l'autre rivage
Des deux costez de mer. . . .

Une derniere raison est que le Temple dedié à Thesée, estoit justement vers cet endroit. Cette circonstance a pû faire donner le nom de Thesée au chemin, & quelques voyageurs rapportent que vers ce lieu il y avoit de longues murailles de marbre que Properce exprime *per brachia longa* peut-estre, *de longs bras*. En effet ce lieu est encore appellé presentement MACRI TEICHI, qui veut dire *longues murailles* ; il s'y en voit beaucoup de vestiges, ce que rapportent Welher, & Spon qui ont esté sur les lieux. J'ay eu raison ainsy de dire que l'exergue marquoit la *Scene* où se passoit ce que l'on a voulu graver dans la pierre.

Il n'y a pas d'impossibilité au reste que la pierre ait esté gravée du temps de Cimon, les arts avoient

* Ἰαπὶς χαράδρα Ἀττικὴ εἰς Μέγαρα ἀπάγουσα, ὡς Καλλίμαχος Ἑκάλῃ.

desja acquis une certaine perfection qu'on admire encore dans les monuments qui en ont subsisté jusqu'à nous. Peu estre a-t'on voulu representer Cimon luy-mesme, sa femme Isodice, & sa sœur Elpinice dans ce groupe de trois figures assises. Je n'aurois pas beaucoup de peine si je voulois, à trouver de la ressemblance entre la figure d'homme, accroupie, & un marbre antique de Cimon que j'ay dans mon Cabinet. Le Dieu Pan, qui est derriere, seroit là pour marquer la part que Cimon, ou ceux de sa famille auroient euë dans les marques de reconnoissance qu'on rendit au Dieu par la consecration d'un antre, d'un Temple, & d'une Statuë qui estoient justement de ce costé-là.

Voilà selon moy en peu de mots ce que l'on pourroit dire de nouveau sur ce monument aussy singulier, & aussy précieux que celuy-là. Il est devenu trop célebre d'ailleurs par le choix que d'habiles gens en ont fait de leur examen, & de leurs reflexions pour ne pas engager un homme de lettres, & un Antiquaire à en dire sa pensée. Je ne la publie sur tout que parce que les habiles de nostre Compagnie ne l'ont pas reprouvée. » Ainsy flatté par leur suffrage, » soit qu'ils en jugent sainement, soit qu'ils se trompent, comme le disoit Pline le Jeune, d'un de ses » écrits, je souhaite que nos Descendants ou se trompent de la sorte, ou jugent aussy favorablement de » mon opinion. *Qui sive judicant, sive errant, me delectant. Unum precor, ut posteri quoque aut errent similiter, aut judicent.* Li. 7. Ep. 4. pag. 411.

FIN.

TABLE DES SOMMAIRES.

DES SOMMAIRES.

ERRATA.

Page 15. ligne 18. Evergorus *lisez* Evegorus.
P. 57. l. 8. *ostez* refuté, *& les deux virgules.*

APPROBATION.

NOus soussignez, de l'Académie Royale des Inscriptions & Medailles, avons leu la presente Dissertation, faite par Mr BAUDELOT, Membre de ladite Académie.

COUTURE. GROS-DE BOZE.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre. A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maistres des Requestes ordinaires de nostre Hostel, Grand Conseil, Prevost de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, Salut. *Nostre Académie Royale des Inscriptions & Médailles*, Nous ayant tres-humblement fait exposer, que depuis qu'il Nous a plû luy donner par un Reglement nouveau, des marques de la continuation de nostre affection, elle s'est appliquée avec plus de soin à cultiver les Sciences, qui font l'objet de ses exercices ; en sorte qu'outre les Ouvrages qu'elle a donnez au Public elle seroit en estat d'en produire d'autres, s'il Nous plaisoit luy accorder nos Lettres de Privilege ; & desirant donner à ladite Académie en Corps, & en particulier à chacun de ceux qui la composent, toutes les facilitez & les moyens qui peuvent contribuer à rendre leurs travaux utiles au Public ; Nous avons permis & permettons par ces Presentes, signées de nostre main, à ladite Académie, de faire imprimer, vendre, & debiter, dans tous les lieux de nostre obéïssance, par tel Imprimeur Libraire qu'elle voudra choisir, en telle forme, marge, caractere, & autant de fois que bon luy semblera, *Toutes les Recherches ou Observations Journalieres*,

& Relations annuelles de tout ce qui aura esté fait dans les Assemblées de l'Académie Royale des Inscriptions & Medailles, comme aussi les Ouvrages, Memoires, ou Traitez de chacun des particuliers qui la composent, & generalement tout ce que ladite Académie voudra faire paroistre sous son nom, lorsqu'aprés avoir examiné & approuvé lesdits Ouvrages, Memoires, ou Traitez de chacun des particuliers, au terme de l'article 44. dudit Reglement, elles les jugera dignes d'estre imprimez, & ce pendant le temps de dix années consecutives, à compter du jour de la date desdites Présentes. Faisons tres expresses défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & à toutes sortes de personnes, de quelque qualité & condition que ce soit, d'imprimer, faire imprimer en tout ni en partie, aucun des Ouvrages de ladite Académie, comme aussi d'en introduire, vendre, & debiter d'impression estrangere dans nostre Royaume, sans le consentement par écrit de ladite Académie, ou de ses ayants-cause, à peine contre chacun des contrevenants, de confiscation des Exemplaires contrefaits au profit de sondit Imprimeur; de trois mille livres d'amende, dont un tiers appartiendra à l'Hostel-Dieu de Paris, un tiers audit Imprimeur, & l'autre tiers au Dénonciateur, & de tous dépens, dommages & interests, à condition que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois à compter de ce jour; que l'impression de chacun desdits Ouvrages sera faite dans nostre Royaume, & non ailleurs, & ce en bon papier, & en beaux caracteres, conformément aux Réglements de la Librairie, & qu'avant que de les exposer en vente, il en sera mis de chacun deux Exemplaires dans nostre Bibliotheque publique; un dans celle de nostre Cabinet du Louvre, & un dans celle de nostre tres-cher & feal Chevalier Chancelier de France, le Sieur Phelypeaux, Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres. Le tout à peine de nullité des Présentes; du contenu desquelles Nous vous mandons & enjoignons de faire joüir ladite Académie, ou ses ayants-cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait & donné aucun trouble ou empeschement. Voulons que la copie des Présentes, qui sera imprimée au commencement ou à la fin desdits Ouvrages, soit tenuë pour dûëment signifiée, & qu'aux copies qui en seront collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires foi soit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier nostre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'execution d'icelles tous actes & exploits necessaires, sans autre permission, nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel est nostre plaisir. Donné à Versailles le 3. de Septembre, l'an de grace mil sept cens sept, & de nostre Regne le soixante-cinquiéme. Signé LOUIS. Et plus bas, par le Roy, PHELYPEAUX.

Registré sur le Registre N. 2. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris pag. 152. N. 329. conformement aux Reglemens, & notamment à l'Arrest du Conseil du 13. Aoust 1703. A Paris ce 3. Octobre 1707

L'Académie Royale des Inscriptions & Médailles, par déliberation prise en l'Assemblée du 6 Septembre dernier, a cedé le present Privilege au sieur Pierre Cot son Imprimeur-Libraire, pour en joüir conformément au Traité du 5. du mesme mois, en foy de quoy j'ay signé, à Paris le 23. de Novembre 1706.

GROS DE BOZE, Secretaire perpetuel de l'Académie Royale des Inscriptions & Médailles.



